Mise en ligne : 19 janvier 2014.
Dernière modification : 28 juillet 2023.
www.entreprises-coloniales.fr

MAISON DES ÉTUDIANTS DE L'INDOCHINE À LA CITÉ UNIVERSITAIRE DE PARIS

La maison des étudiants de l'Indochine
(Comité de la maison des étudiants de l'Indochine,
La maison des étudiants de l'Indochine, Paris, 1928)

Société pour l'amélioration morale, intellectuelle et physique des indigènes de la Cochinchine (SAMIPIC)
(*L'Écho annamite*, 11 octobre 1927)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/SAMIPIC-Saigon.pdf

Sur la demande de la société, M. le gouverneur de la Cochinchine a signé un arrêté autorisant la Samipic à émettre 300.000 billets de loterie à 2 p. 00 chacun, soit 600.000 p. 00 réparties de la façon suivante :

Lots (dont un gros lot de 60.000 p. 00)	300.000 p. 00
Cité universitaire de Paris	200.000 p. 00
Frais et subventions aux sociétés autorisées	100.000 p. 00
Total	600.000 p. 00

Une Maison de l'Indochine
(*Les Annales coloniales*, 15 octobre 1927)

Une donation faite à l'Université d'une « Maison de l'Indochine » a été signée hier matin dans le cabinet de M. Charléty, recteur de l'Université de Paris.

Cette nouvelle et généreuse donation est due à l'initiative d'un comité qui s'est constitué à Paris sous la présidence de M. A.R. Fontaine, président du conseil d'administration des Distilleries de l'Indochine.

———————————

La maison de l'Indochine dans la cité universitaire de Paris
(*L'Écho annamite*, 23 novembre 1927)

Le mardi 15 courant, la commission chargée d'étudier les moyens de réaliser la fondation de la maison de l'Indochine dans la cité universitaire de Paris s'est réunie sous la présidence de M. Venet, chef du service local de l'enseignement.

Des documents dont il a été donné lecture au cours de cette séance, il résulte que cette fondation est destinée à procurer à une centaine d'étudiants de l'Indochine tous les avantages qu'ils peuvent retirer de leur séjour à la cité universitaire. Pourront en bénéficier les étudiants annamites, cambodgiens et laotiens régulièrement inscrits dans une des Facultés de l'Université de Paris, faisant à Paris des études d'enseignement supérieur de quelque ordre que ce soit, étant bien entendu que cette expression sera interprétée dans son sens le plus large.

Dans le cas où des chambres ne seraient pas occupées par des étudiants des trois catégories ci-dessus, elles seraient mises à la disposition d'étudiants français, choisis en premier lieu parmi ceux nés en Indochine ou appartenant à une famille domiciliée en Indochine et remplissant les mêmes conditions.

La maison des étudiants de l'Indochine sera administrée, sous le contrôle de l'Université de Paris, par un comité de direction composé de 11 membres au moins et dont feront partie à titre permanent :

Le recteur, président du conseil de l'Université de Paris ou son délégué ;

Le président de la Fondation nationale pour le développement de la cité universitaire ou son délégué ;

Un professeur de l'Université de Paris désigné par le recteur.

Le premier conseil sera ainsi composé :

Le recteur, président du conseil de l'Université de Paris ou son délégué ;

Le président de la Fondation nationale pour le développement de la cité universitaire ou son délégué ;

Un professeur de l'Université de Paris désigné par le recteur.

M. Pasquier, directeur de l'Agence économique de l'Indochine [Agindo*] ;

M. Simoni, président du comité du commerce et de l'industrie de l'Indochine* ;

M. Jacque, industriel [Comptoirs généraux de l'Indochine…] ;

M. Launay, négociant [CCNEO] ;

M. Vigne, négociant [LUCIA] ;

M. A. R. Fontaine, industriel [Distilleries (SFDIC)] ;

M. Do-huu-Chan, lieutenant-colonel en retraite ;

M. Tran-van-Doc, président de l'Association générale des étudiants indochinois ;

M. Do-duc-Ho, secrétaire de l'Association générale des étudiants indochinois.

Le comité édictera les règlements intérieurs de la Fondation, étant bien entendu que ces règlements ne pourront jamais être en opposition avec ceux édictés pour l'ensemble

de la cité universitaire. (Cette disposition empêchera l'élaboration et l'application d'un régime spécial aux pensionnaires de la maison de l'Indochine).

Il désignera les étudiants appelés à bénéficier de la fondation. Il gérera d'une manière générale les intérêts matériels et moraux de la fondation.

Il sera représenté en Indochine par des comités locaux qui assureront sa liaison permanence avec les pouvoirs publics et les familles des étudiants.

Il pourra se mettre en rapport avec les universités de France où se trouvent les étudiants indochinois pour la création de groupements analogues à celui de Paris.

Le comité qui s'est constitué à Paris envisage, en effet, la possibilité — au cas où ses moyens le lui permettraient — de fonder d'autres maisons indochinoises dans les centres universitaires de province où les étudiants indochinois seront assez nombreux pour en justifier la création.

Le prix de la pension n'est pas encore fixé ; mais il sera vraisemblablement de 500 francs environ par mois, y compris le loyer d'une chambre propre et coquette. Avantage appréciable par le temps qui court, car normalement un étudiant dépense mille francs par mois à Paris, pour avoir le strict nécessaire, sans ces extras qui enfleraient considérablement la note à payer.

*
* *

Tout cela est bel et bon. Mais dans quelle mesure le budget général et les budgets locaux des divers pays de l'Union participeront ils à cette fondation ? Pressenti, le gouvernement local se montre plutôt rétif, car il estime que la Cochinchine apporte déjà une contribution assez importante avec les 200.000 piastres à prélever sur les bénéfices de la loterie organisée par l'Association pour l'amélioration morale, intellectuelle et physique des Annamites [Samipic]. Ouf ! que le titre est long !

Le gouvernement général n'a pas encore répondu ; mais il est à prévoir qu'il se montrera dur, lui aussi, à la détente et les protectorats pareillement. Gageons qu'il trouvera sans peine de l'argent pour des dépenses somptuaires telles que la création du Conservatoire de musique de Hanoï.

Or, il s'agit de trouver la bagatelle de 5.000.000 de francs.

Le comité de Paris en a recueilli à ce jour plus de 700.000.

On voit que nous sommes loin du compte. Que chacun y mette du sien, c'est entendu. Mais le gouvernement ne ferait il pas mieux de donner l'exemple que d'inciter les indigènes à faire une chose pour laquelle il ne semble pas s'enthousiasmer outre mesure ?

———————————

La maison de l'Indochine à Paris
(*L'Écho annamite*, 15 décembre 1927)

À propos de la fondation d'une maison de l'Indochine dans la Cité universitaire de Paris, beaucoup de nos compatriotes craignent que l'Administration ne mette la main sur cette fondation pour en faire un organe de surveillance ou, pour dire le mot, d'espionnage des étudiants annamites.

Des termes de l'acte de donation rédigé par Me François Burthe, notaire à Paris, il résulte que le comité de direction de la Maison de l'Indochine, comprenant plusieurs Annamites ainsi que des personnalités appartenant au monde universitaire, sera tout à fait indépendant. Il sera représenté en Indochine par des comités locaux qui assureront sa liaison permanente avec les pouvoirs publics et les familles des étudiants. En Cochinchine, la S. A. M. I. P. I. C. — autrement dit la Société pour l'amélioration

morale, intellectuelle et physique des indigènes de Cochinchine, ouf ! — semble être toute désignée pour ce rôle.

Ce sera le comité de direction qui désignera, en dehors de toute ingérence de l'Administration, les étudiants appelés à bénéficier de la fondation.

À notre avis, ce n'est pas dans l'organisation de la maison de l'Indochine, mais bien dans le choix de son directeur que réside le danger d'une emprise administrative. Il ne faut que, sous prétexte de mettre, selon la formule anglaise, *the right man in the right place*, on donne pour Mentor aux futurs pensionnaires un fonctionnaire colonial retraité confit dans ses préjugés, qui les mènera dans l'esprit de caporalisme cher aux conquérants imbus de leurs droits d'essence quasi-divine sur les indigènes.

Cet emploi ne doit pas fournir au gouvernement de l'Indochine ou au ministère des colonies le prétexte d'une sinécure ou d'une compensation destinée à consoler un quelconque colonial des déboires qu'il a subis par ailleurs. Il comporte assez de responsabilité pour qu'il soit nécessaire de le confier à une personnalité éminente du monde universitaire de la Métropole qui, joignant à une grande expérience du maniement des jeunes gens des qualités de tact et de largeur de vues, saura s'en acquitter à la satisfaction générale. Il ne doit pas échoir, par exemple, à un homme comme M. Gourdon [1], à qui, depuis plusieurs années, l'Indochine sert une rente confortable pour une mission bien vague qui, en le faisant graviter dans les milieux coloniaux de la métropole, lui permet tout juste de garder le vernis colonial destiné à en justifier l'allocation.

Aux dernières nouvelles, M. Gourdon, qui était venu en Cochinchine tâter le terrain en vue des prochaines élections législatives, aurait renoncé à briguer la succession de notre ineffable Outrey. Libre à lui de prendre cette détermination ou telle autre qui lui chantera. Mais qu'on ne lui octroie pas la direction de la maison de l'Indochine en guise de fiche de consolation. L'ancien directeur général de l'Instruction publique en Indochine, ayant perdu le contact de ce pays pendant vingt ans, en est encore à ses idées de 1908 sur l'évolution des Annamites. Son récent passage en Indochine n'a eu d'autre effet que de faire ressortir sa conception arriérée et étriquée des questions indigènes, surtout celles concernant l'enseignement.

M. Gourdon, qui professe une médiocre sympathie pour les étudiants annamites en France, ne saurait s'abstraire des préventions qu'il nourrit à leur égard pour veiller sur eux avec cette sollicitude, ferme si l'on veut, mais paternelle que requièrent les fonctions singulièrement délicates de directeur de la Maison de l'Indochine dans la Cité universitaire de Paris.

Nous espérons qu'il sera tenu compte des considérations qui précèdent pour que la fondation donne les résultats qu'on est en droit d'en attendre.

Pour la Maison indochinoise à la Cité universitaire de Paris
Souscriptions individuelles déjà recueillies
(*L'Écho annamite*, 30 décembre 1927)

Sociétés ayant souscrit et montant de leurs souscriptions

MM. A. R. Fontaine [Distill. de l'Indoch. (SFDIC)]	50.000
Louis Jacque [Comptoirs généraux de l'IC…], 17, rue d'Astorg	5.000
Émilien Mazet [distill. à Saïgon…], 77, av. de la Muette	5.000
Charles Triadou [Hale and C°], 17, rue d'Astorg	5.000
Émilien Bertrand [dir. Rauzy & Ville, Hale & Co], 17, rue d'Astorg	2.500

---

[1] Henri Gourdon (1876-1943) : futur directeur de l'Agence économique de l'Indochine (1936). Voir encadré :
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Agindo-Paris.pdf

Jean Comte [garage à Saïgon], 15, rue Leriche 500
Le marquis de Barthélémy [port de Cam-Ranh], 42, av. du Bois-de-Boulogne 2.000
Sauvage [armement fluvial Tonkin], 19, r. François 1er 10.000
Pagès [anc. gouv. Cochinchine], 114, bd. Haussmann 5.000
Pierre Briffaud [briquettes charbon, Haïphong], 12, av. de la Grande-Armée 10.000
J. Baffeleuf [avocat à Hanoï, bras droit armateur Sauvage], 9, rue du Boccador 1.500
Vigne [LUCIA], 25 *bis*, rue de la-Ville-l'Evêque 5.000
Ippolito [Auto et cycles IC], 25, r. Marbeuf 2.500
Le Gallen [anc. résup Cambodge+Tonkin et gouv. Cochinchine. Adm. Distilleries de l'Indochine à partir de 1922, v.-pdt Messageries maritimes, pdt Catecka, puis s'intéresse aux affaires Fommervault avant d'entrer en 1932 à la Bq fr.-chinoise], 138, boulevard Victor-Hugo 5.000
Godard [Sébastien][anc. des Grands Magasins Godard à Hanoï, absorbés par l'U.C.I., et des Distilleries du Tonkin à Haiduong], 98 *bis*, av. du Président-Wilson Bordeaux 5.000
Devaux [Paul] [2], château de Planchoury, par St-Michel-sur-Loire (I. & L.) 5.000
Pierre Guesde [anc. résid. sup.], 88 *bis*, av. Mozart 1.000
Thion de la Chaume [Bq Indoch.], 27, quai d'Orsay 5.000
Simon, président Banque Indochine, 20, av. Friedland 5.000
Thoumyre [Ciments Indo.], 41, boulevard Malesherbes 500
Nguyên van Vinh, *doc phu* en retraite, Saïgon 30.000
Boyaval [Distill. Indoch. (SFDIC).] 5.000
[Raymond] Piot [Distill. Indoch. (SFDIC)] 5 000
André Fontaine [Distill. Indoch. (SFDIC)] 5.000
de Tregomain[Bq Indoch.] 100
Edgard Stern[Bq Indoch.] 1.000
Calmette [Distill. Indoch. (SFDIC)] 5.000
Schwob d'Héricourt [Georges][Distill. Indoch. (SFDIC).] 5.000
Société française des distilleries de l'Indochine [SFDIC] 100.000
Cie minière et métallurgique de l'Indochine [Minemet], 154, bd Haussmann. Adm. délégué :M. Mérigeault 10.000
Société financière française et coloniale [SFFC], 51, rue d'Anjou, Président M. Homberg 40.000
Société des anthracites du Tonkin, 53, rue St Dominique. Administrateur dir. : M. [Paul] Jordan 10.000
Société des automobiles et cycles de l'Indochine [agent Peugeot], 17, rue d'Astorg, Adm. dir. :M. Ippolito 5.000
Société des plantations d'hévéas de Chalang, 17, rue d'Astorg. Adm. dir. :M. [Émilien] Bertrand 5.000
Société des plantations d'hévéas de la Souchère, 17, rue d'Astorg. Adm. dir. :M. [Émilien] Bertrand 5.000
Cie française des tramways d'Indochine, 1, rue de Stockholm Adm. dir. :M. Dervieu 5.000
Société Coloniale des Grands Magasins [LUCIA], 25 *bis*, rue de la Ville-l'Evêque. Paris. Adm. délégué :M. Vigne 25.000

---

[2] Paul Devaux : avocat au Tonkin. Puis administrateur de la Cie générale du Tonkin et de l'Annam (monopole de la vente d'alcool), des Eaux et d'électricité de l'Indochine (1909), de l'Indochinoise d'Électricité (1913) et de l'Énergie électrique indochinoise (1921). Décédé en France le 1er septembre 1936.

Union commerciale indochinoise et africaine [LUCIA], 25 *bis*, rue de la Ville-l'Evêque. Adm. délégué :M. Vigne 25.000

Cie des eaux et d'électricité d'Indochine, 3, rue de Stockholm. Adm. délégué : M. Manus 25 000

Agence collective de représentations industrielles et commerciales [ACRIC], 124, bd Raspail, Adm. M. Collot 2.000

Société Denis frères, Cie franco-indochinoise, Cie indochinoise d'équipement industriel, 18, rue Ferrère, Bordeaux, Adm. M. [François] de Ferry 25.000

Société indochinoise, de commerce d'agriculture et de finance [SICAF], 25, rue du Général-Foy. Adm. délégué : M. Lionel-Marie 1.000

Banque de l'Indochine, 96, boulevard Haussman 100.000

Banque franco-chinoise pour le Commerce et l'Industrie 25.000

Comptoirs généraux de l'Indochine 25.000

Établissements Dumarest [textiles, Roanne], Saïgon 5.000

Société Wm G. Hale, 17, rue d'Astorg. Adm. délégué : M. [Émilien] Bertrand 5.000

Charbonnages du Dông-Triêu 10.000

Descours et Cabaud 25.000

Cie de commerce et de navigation d'E.-O. [CCNEO] 10.000

Société domaine de Kébao 10.000

Société agricole de Suzannah 10.000

Société des plantations d'An-Loc 10.000

Société agricole et industrielle ?

Levallois-Perret [anc. Ets Eiffel] 1.000

A. J. Stern et Cie 1.000

Total 530.000

Report des souscriptions individuelles 186.600

Total général 716.600

———————

La fondation d'une Maison des étudiants de l'Indochine à la Cité universitaire de Paris

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 4 mars 1928)

Une loi du 27 juin 1921 a décidé le rachat par l'État, à la Ville de Paris, de 28 hectares de terrains des fortifications et de la zone et leur cession gratuite à l'Université, pour loger des étudiants « dans les meilleures conditions de vie matérielle et morale ».

La loi prenait acte en même temps, de l'engagement souscrit par la Ville de Paris, de mettre en état ces terrains et en particulier de créer un parc.

La Cité universitaire était née.

On peut dire aujourd'hui qu'elle a réalisé les espérances de son fondateur, M. Émile Deutsch [de la Meurthe][des Pétroles Jupiter, vendus à la Shell].

La fondation Émile Deutsch a été inaugurée le 9 juillet 1925:

Une maison destinée à deux cents étudiants belges et une maison où sont reçus cinquante étudiants canadiens ont été ouvertes en 1926. Une maison est en construction pour recevoir cinquante étudiants argentins.

D'autres maisons sont destinées aux élèves de l'École Centrale et de l'Institut agronomique ; aux étudiant américains et aux étudiants anglais. Enfin, la première pierre de la Maison des Etudiants japonais a été posée à la fin de l'année dernière.

À leur tour, sur l'initiative du ministre des Colonies et du gouverneur général de l'Indochine, les Français d'Indochine ont décidé de construire un pavillon pour y recevoir, dans les mêmes conditions, cent étudiants indochinois.

La Fondation nationale pour le développement de la Cité universitaire agit comme mandataire de l'Université de Paris, pour l'exécution du programme de la Cité et la réunion des fonds nécessaires ; elle possède un comité de direction, et un grand conseil, dont font partie des professeurs de chacune des facultés, les principaux donateurs ou leurs représentants et des délégués élus de l'Association générale des Etudiants. C'est avec cet organisme que fut discuté le projet initial de la Cité universitaire Indochinoise.

Chaque année, de nombreux Indochinois se rendent en France pour y faire leurs études ; c'est un fait, qu'il ne s'agit ni de regretter, ni d'approuver, mais simplement de constater. Dès lors, il faut éviter d'en faire des gens aigris et qui n'ont vu de notre civilisation que son plus vilain côté.

Pour cela, il est nécessaire de leur donner un véritable foyer où ils trouveront l'atmosphère de travail et les conditions d'hygiène indispensables à des études sérieuses.

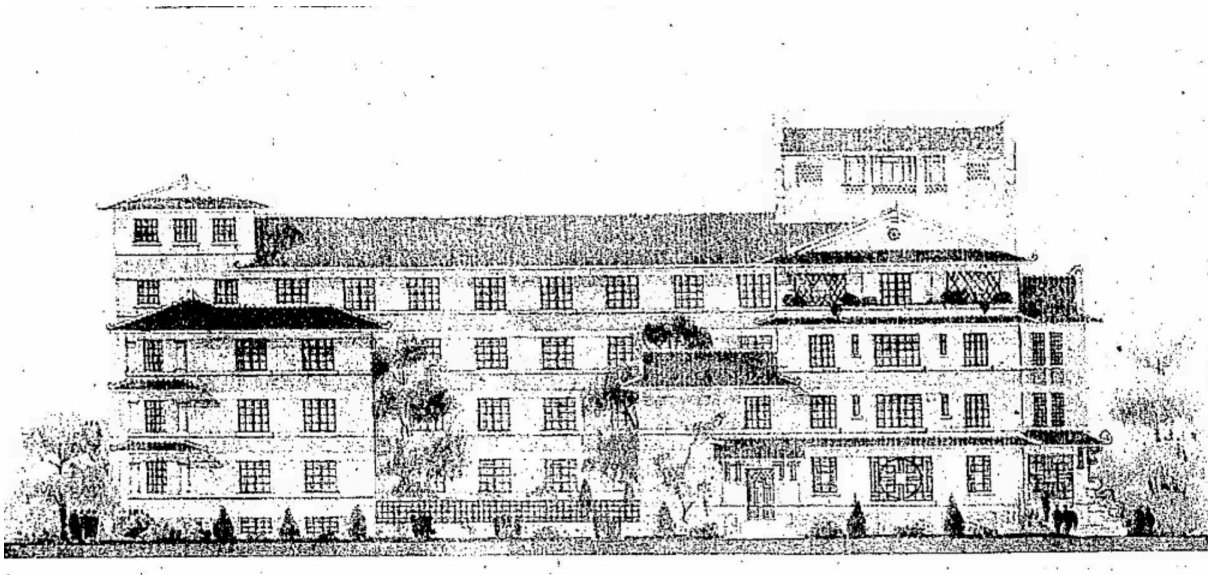

Maquette de l'édifice, façade Est, d'après les plans des architectes Pierre Martin et Maurice Vieux

La maison indochinoise est destinée aux étudiants annamites, cambodgiens ou laotiens, inscrits dans une des facultés de l'Université de Paris, ou faisant à Paris des études d'Enseignement supérieur.

La fondation doit être administrée sous le contrôle de l'Université de Paris, par un comité de onze membres au moins, dont font partie à titre permanent :

— le recteur, président du conseil de l'Université de Paris ou son délégué,

— le président de la Fondation nationale pour le développement de la Cité universitaire, ou son délégué,

— un professeur de l'Université de Paris, désigné par le recteur.

Ce comité sera représenté en Indochine par des comités locaux, qui serviront de trait d'union entre les familles, les Pouvoirs publics et les étudiants.

Indiquons que le comité de direction se propose de s'aboucher avec les différentes associations d'étudiants indochinois de France, afin d'étudier tous les problèmes intéressant ces derniers et envisager la création de groupements analogues dans les autres centres universitaires.

On voit que l'œuvre en train de s'édifier, mûrement étudiée, mérite de réussir, comme les autres fondations déjà existantes.

Une somme de 4.700.000 francs est nécessaire pour l'érection d'un immeuble pouvant abriter cent étudiants. D'après le contrat conclu avec l'Université, il faut

400.000 francs pour assurer le fonctionnement de l'œuvre ; enfin, l'aménagement de la maison indochinoise nécessitera environ 1 million.

Pour donner à la Fondation tout son caractère, il a été décidé d'y faire participer à la fois le Gouvernement général de l'Indochine, les maisons françaises dont le sort est lié à celui de l'Indochine, et les sociétés et familles annamites, cambodgiennes, ou laotiennes, dont les enfants recevront l'instruction et l'éducation françaises. Dès à présent, les firmes d'Indochine ayant leur siège social en France ont souscrit près de huit cent mille francs. Parmi les 70 souscriptions, nous relevons même un Annamite, M. Ng.-van-Vinh (de Saïgon), qui a souscrit 30.000 fr. Nous sommes persuadé qu'à la colonie, nombreux seront les souscripteurs tant Français qu'Annamites, qui voudront répondre à l'appel que leur fait M. Raphaël Fontaine.

Ils pourront adresser leur souscription à l'AFIMA, à Hanoï.

Voici, par ordre d'importance, les plus fortes souscriptions recueillies jusqu'à ce jour

Société française des distilleries [SFDIC] 100.000 francs
Banque de l'Indochine 100.000
M. A.-R. Fontaine 50.000
Société financière, française et coloniale [SFFC] 40.000
M. Ng. van Vinh (de Cochinchine) 30.000
Société coloniale des grands magasins 25.000
U.C.I.A. 25.000
Cie des eaux et d'électricité 25.000
Comptoirs généraux de l'Indochine 25.000
Banque franco-chinoise 25.000
Descours et Cabaud* 25.000
Crédit foncier de l'Indochine 25.000
Denis frères et filiales 25.000
Société des ciments Portland 20.000

plus 10 souscriptions de 10.000 fr., et 26 de 5.000 fr. ; il y a même, parmi les souscripteurs, un haut fonctionnaire, M. Pierre Guesde.

———————————

Aux parents annamites
(*L'Écho annamite*, 5 juin 1928)

Nous attirons d'une façon particulière l'attention de nos lecteurs sur l'offre bénévole de M. A. R. Fontaine, qui présente des garanties autrement sérieuses que les correspondants, trop souvent intéressés ou indifférents, qui se soucient moins des enfants qui leur sont confiés que des profits qu'ils en tirent.

*
* *

M. A. R. Fontaine, président du comité pour la fondation d'une maison des étudiants de l'Indochine dans la cité universitaire de Paris, rentrant en France, se met à la disposition des familles pour tout ce qui peut intéresser leurs enfants en France.

Ils peuvent lui écrire à Paris, 10, rue La-Boétie.

———————————

SOUSCRIPTIONS RECUEILLIES
à la date du 15 août 1998
(Comité de la maison des étudiants de l'Indochine,

La maison des étudiants de l'Indochine, Paris, 1928)

I. – SOCIÉTÉS ET GROUPEMENTS.

Banque de l'Indochine 100.000
Société française des distilleries de l'Indochine 100.000
Compagnie minière et métallurgique de l'Indochine 10.000
Société financière, française et coloniale. 40.000
Société des anthracites du Tonkin 10.000
Société des automobiles et cycles de l'Indochine 5.000
Société des plantations d'hévéas de Chalang 5.000
Société des plantations d'hévéas de La Souchère 5.000
Compagnie française des tramways de l'Indochine 5.000
Société coloniale des grands magasins 25.000
Union commerciale indochinoise et africaine. 25.000
Compagnie des eaux et électricité de l'Indochine 25.000
Agence collective de représentations industrielles et commerciales 2.000
Société Denis frères. — Compagnie franco-indochinoise. Compagnie indochinoise d'équipement industriel 25.000
Société indochinoise de commerce, d'agriculture et de finance 1.000
Banque franco-chinoise pour le commerce et l'industrie 25.000
Comptoirs généraux de l'Indochine 25.000
Établissements Dumarest 5.000
Société Wm. G. Hale 5.000
Charbonnage du Dông-Triêu 10.000
Descours et Cabaud 25.000
Compagnie de commerce et de navigation d'Extrême-Orient 10.000
Société Domaine de Kébao 10.000
Société agricole de Suzannah 10.000
Société des Plantations d'An-Loc 10.000
Société agricole et industrielle de Cam-Tiêm 10.000
Société de constructions de Levallois-Perret 1.000
Société des charbonnages de Ninh-Binh 2.000
Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine 1.000
Société des Ciments de Portland de l'Indochine 20.000
Crédit foncier de l'Indochine 25.000
Compagnie Optorg 1.000
F. Duval et Compagnie 2.000
Compagnie générale des Colonies 5.000
Diethelm et C° de Saigon 5.000
Maison Berthet Lucien et C° 500
Société des Laques d'Extrême-Orient 2.000
Établissements Bainier-Auto-Hall 5.000
Messageries maritimes 10.000
Société nouvelle Decauville 1.000
Société annamite de crédit 10.000
Société immobilière de l'Indochine 2.000
Société industrielle et commerciale d'Annam 25.000
Charbonnages du Tonkin 20.000
Compagnie du Cambodge 5.000
Société des plantations des Terres-Rouges 5.000
Compagnie des Caoutchoucs de Padang 5.000
Société indochinoise de transports 5.000
Compagnie générale de télégraphie sans fil 5.000

Société des transports automobiles du Tonkin 500
Compagnie des chemins de fer des colonies 500
Compagnie des chemins de fer d'Indochine et du Yunnan 20.000
G. Troude et Compagnie 500
Indochine films et cinémas 2.000
Comptoir Lyon-Alemand 5.000
Société française d'entreprises de dragages et de travaux publics 5.000
Académie des sciences coloniales 1.000
725.000

II. — SOUSCRIPTIONS INDIVIDUELLES.

S.M. Bao-Dai 10.000
MM. A.-R. Fontaine 50.000
O. Homberg 10.000
Louis Jacque 5.000
Émilien Mazet 5.000
Charles Triadou 5.000
Émilien Bertrand 2.500
Jean Comte 500
Le marquis de Barthélemy 2.000
Sauvage 10.000
Pagès 5.000
Pierre Briffaud 10.000
M. Baffeleuf 1.500
Vigne 5.000
Ippolito 2.500
Maurice Le Gallen 5.000
Godard 5.000
Devaux 5.000
Pierre Guesde 1.000
Simon 5.000
Thion de la Chaume 5.000
Thoumyre 500
Boyaval 5.000
Piot 5.000
André Fontaine 5.000
de Trégomain 100
Edgard Stern 1.000
Calmette 5.000
Sambuc 1.000
Schwob d'Héricourt 5.000
Marquié 100
Jules Berthet 500
de La Noë 1.000
le Révérend Père Robert 2.000
Samson 2.000
Lamorte 5.000
Larre et Coueslant 4.000
Saint-Chaffray 3.000
Chapsal (Sénateur) 1.000
Gigon-Papin 500
Caillard [Gaston][ancien administrateur des S.C.] 500
Deprez 100

Henri Bourgouin [Tuileries de l'Indochine] 500
Alphonse Denis 5.000
Monguillot (Noël) 13.804,30
Pierre Delsol 600
Paul Fauque 1.000
Rochatte [Rochette ?] 1.000
Despinoy [3] 500
Belugou 1.000
le doc-phu Nguyên-Van-Vinh 30.000
le personnel des Distilleries de Cochinchine 7.217.40
le personnel des Distilleries du Tonkin 6.500
Chanjou 100
le résident de France à Sontay, le thuan-phu et les communes 2.465,15
Klein, administrateur, maire d'Haïphong 100
Hoang Bao Lock, Haïphong 1.000
Nguyên Huu Thu dit Sen, Haïphong 10.000
Trinh Quy-Khang, Haiphong 2.000
Vu-Van-Tham, Haïphong 3.000
Nguyên Hgoc Phong dit Syyky 300
Nguyên Thua Dat, Haïphong 1.000
Pham Kim Bang, Haïphong 5.000
Do Huu Thuc dit Caiba, Haïphong 1.500
Nguyên Van Dao, triphu de Vinh 30
David Jessula 500
Thiéry 387
Auguste Thiollier 100
Truong-Tan-Vi, Chaudoc 10.000
Charles 1.000
302.813.85
Souscriptions sociétés et groupements 725.000
Souscriptions individuelles 302.813,85
1.027.813,85

Abonnement gratuit au « Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc
(*Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc de l'Indochine*, 21 août 1929)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Syndicat-planteurs-caout.pdf

Saigon, le 1er août 1929,
Monsieur le président du Syndicat des planteurs de caoutchouc,
21, rue Chasseloup-Laubat, à Saïgon
Monsieur le président,

En vue de la création d'une bibliothèque à la Maison des étudiants de l'Indochine, dans la Cité universitaire de Paris, nous avons l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'envoi régulier, à titre gracieux et au fur et à mesure de leur parution, de vos *Bulletins* mensuels. Ces *Bulletins* pourront être adressés, jusqu'à avis contraire de notre part, à la Société française des distilleries de l'Indochine, 10, rue La-Boétie à Paris,

---

[3] *Auguste* François Despinoy : marié à Lucienne Huaux (divorcé en 1934). Comptable à la Société anonyme de constructions mécaniques, puis directeur de la succursale de la maison Victor Demange à Haïphong, transitaire dans la même ville (remplacé en 1934 par sa belle-même), entrepreneur de boues et vidanges à Bac-Ninh.

qui centralisera provisoirement les envois des diverses publications destinées à l'équipement de la sus-dite bibliothèque.

Avec nos remerciements anticipés, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de nos sentiments très distingués.

Pour le président du comité d'initiative.

Satisfaction sera donnée à cette demande

———————————————

Exposition coloniale internationale de Vincennes

———————

La participation cochinchinoise

———————

LES ATTRACTIONS

(*L'Écho annamite*, 1er mars 1930)

Les meubles ou objets d'art que les exposants voudront bien laisser en France après l'Exposition seront acceptés avec reconnaissance et exposés dans le salon de la Maison des étudiants indochinois à la Cité universitaire à Paris. Sur ces dons, sera collée une étiquette, perpétuant le nom du généreux donateur, qui recevra un diplôme.

———————

L'INAUGURATION À LA CITÉ UNIVERSITAIRE DE LA MAISON DES ÉTUDIANTS DE L'INDOCHINE

(*Les Annales coloniales*, 22 mars 1930)

La Cité universitaire a inauguré cette après-midi son pavillon indochinois, imposant bâtiment auquel on ne peut s'empêcher de décerner la palme de l'élégance parmi la longue théorie des « homes » déjà élevés pour la jeunesse intellectuelle du Vieux Monde et du Nouveau Monde.

Pavillon indochinois, le mot est impropre, ses dimensions excèdent celles d'un pavillon, d'un kiosque, d'une construction grêle et charmante.

Les projets de l'éminent et si dévoué président du comité d'initiative, M. A.R. Fontaine, ont dépassé ce stade.

Il a vu et réalisé plus grand.

Le style oriental perd de son originalité ; toutefois les petits toits, avec leurs chevrons de tuiles vernissées et les baies aux châssis rouges, donnent une note assez « couleur locale ». Le dragon de l'Annam somme [domine] l'entrée.

Dix-huit mois ont suffi pour édifier ce havre colonial qui comprend un sous-sol, un rez-de-chaussée et trois étages.

L'apparat n'y est point négligé. Au rez-de-chaussée, une salle luxueusement décorée attend le cortège officiel. Laques rouges, ors plus ou moins patinés, meubles délicatement ajourés, bronzes, brûle-parfums, cassolettes d'où il semble s'échapper des volutes enivrantes, tout a été organisé pour le plaisir des yeux et dans une note très orientale, digne des palais de Hué.

Grand branle-bas.

La *Marseillaise* annonce le président de la République, et le cortège officiel. Nous y notons la présence de M. François Piétri, ministre des colonies ; de M. Pierre Marraud, ministre de l'instruction publique ; de M. Charléty, recteur de l'Université de Paris ; de M. Paul Doumer, président du Sénat, ancien gouverneur général du l'Indochine.

M. A.-R. Fontaine, président du comité de direction de la « Maison des étudiants de l'Indochine », M. Jean Branet, secrétaire général de la « Cité universitaire », représentant le Président, M. A. Honnorat, actuellement à New-York et M. Nguyên Van Bau, représentant des Étudiants annamites, accueillent le cortège officiel.

DISCOURS DE M. A.-R. FONTAINE

M. A.-R. Fontaine prend le premier la parole :

Monsieur le président de la République,

Sire,

Mesdames, Messieurs,

Il y a vingt mois, sous un hangar de fortune et au milieu d'une assistance dont le nombre ne lui enlevait pas sa caractéristique familiale, était posée la première pierre de la Maison de travail que nous inaugurons aujourd'hui.

Maison de travail certes, comme toutes les autres maisons édifiées côte à côte, dans cette Cité universitaire fraternelle, élégante et toute recueillie dans le labeur et les réflexions de ses hôtes. Mais aussi et c'est un signe particulier de cet édifice indochinois — maison de collaboration et d'union. Je n'en veux, pour preuve éclatante et tangible, que la grande figure qui somme la construction nouvelle, l'ancestral dragon d'Asie qui prend aujourd'hui son vol symbolique dans l'air d'Europe et dans le ciel de France, sympathiquement offert à son ascension.

Ce n'est pas, en effet, qu'il faille ici retenir seulement la collaboration féconde apportée par la Ville de Paris, le gouvernement général de l'Indochine, les Français ayant des intérêts dans la Colonie et les populations indochinoises à la construction, à l'aménagement et à l'entretien de cette maison où cent jeunes Annamites trouveront dans les meilleures conditions de confort, d'hygiène, de soins et d'économie, la sécurité paisible de leur vie matérielle et toutes les facilités de leur vie intellectuelle.

L'union de la France et de l'Indochine

Ce qu'il convient d'exalter ici comme un exemple à suivre, c'est l'union réalisée pour la première fois, de la France et de l'Indochine, pour la protection, physique et morale, de ce qu'il y a de plus précieux chez un peuple, cette adolescence et cette jeunesse en qui réside le plus sûr trésor de son avenir.

Partout et toujours, cette protection, amicale et discrète, s'exerce sur tous les jeunes gens entrant dans l'action ; mais combien doit-elle être plus prévoyante et plus variée, au regard des Asiatiques, transplantés en Europe, exposés, sans qu'ils s'en doutent, à des tentations et à des périls imprévus et ignorés d'eux. C'est donc avec un soin continu mais sans éclat et pour ainsi dire invisible, que nous devons veiller sur le dépôt vraiment sacré que nous ont fait les chefs de famille d'Annam, en nous confiant leurs fils, aussi bien pour maintenir leur âme dans le respect de la tradition, que pour ouvrir leur esprit aux clartés de notre civilisation scientifique et moderne.

Pour décider, en connaissance de cause, de l'état d'esprit du peuple en Indochine, il est vain de s'arrêter aux incidents qui remplissent de leurs éclats souvent contradictoires les annales des relations franco-annamites ; il vaut mieux s'en référer à l'expérience réelle de ceux qui ont habité le pays, étudié la langue et les mœurs, pratiqué l'autochtone : ceux-là — parmi lesquels le gouverneur général Pasquier se distingue par une compétence de premier ordre — sont unanimes à dire qu'une seule chose est là-bas indispensable au maintien de la paix française : l'interpénétration des races ; l'estime réciproque des caractères et des tempéraments ; et, comme corollaire national, l'utilisation des élites indigènes dans les diverses hiérarchies de l'administration, comme dans les diverses fonctions des exploitations et des industries.

La collaboration des élites

Eh bien ! c'est cette élite qui est ici non pas entre nos mains, mais sous nos libérales directives. C'est elle que nous convions à couronner son instruction nationale par une éducation à la française. C'est-à-dire que, respectant son propre héritage et son statut traditionnel, nous essayons de l'adapter au rythme actuel de la politique du protectorat et de la haute civilisation occidentale.

Mais pour accomplir totalement notre devoir et les désirs de la génération actuelle, à laquelle doit succéder celle qui est sous nos yeux, nous devons, par une discrète adjonction de notre culture nationale, soigneusement garantir l'ensemble des vertus de la race.

Voilà, notre tâche, voilà l'aide aussi puissante et éclairée qu'il se pourra, que nous entendons apporter aux jeunes hommes de la Cochinchine, du Cambodge, du Tonkin et de l'Annam, qui ont la juste ambition de servir leur patrie de toutes leurs forces, et qui savent ne pouvoir acquérir et utiliser ces forces que par la protection et l'amitié française.

L'accueil de la « Maison »

Cette maison, dont les portes s'ouvrent officiellement aujourd'hui, nous souhaitons qu'elle soit, aux yeux de nos protégés lointains, le gage de l'amitié que nous avons dès longtemps vouée au peuple indochinois, de l'affection que nous avons — et que nous voulons prouver tous les jours et par tous les moyens — pour la jeune génération de qui dépendent, en grande partie, la fortune et l'avenir de l'Indochine. Monsieur le président de la République, dont la présence à cette inauguration est une nouvelle marque de bienveillance envers nos efforts, sait, mieux que personne, et pour l'avoir vu sur place, les vertus et les ressorts moraux de ce peuple pourvu d'une antique et vénérable civilisation, courtois, policé, infiniment curieux des choses de l'esprit, susceptible de comprendre, sensible à l'excès, et n'oubliant jamais rien de ce qui est fait pour ou contre lui. La sympathie qu'il veut bien témoigner à cette création nouvelle nous est une preuve surabondante de la valeur de l'œuvre entreprise. Nous ne croyons donc pas notre tâche terminée avec la pose de la dernière pierre de cet édifice ; nous la continuerons et nous y consacrerons aussi longtemps qu'un jeune homme d'Annam en franchira le seuil.

Et nous formons le vœu fervent que cette maison, qui va être égayée demain par les premières fleurs de notre printemps, soit fleurie, avec la même continuité et la même vigueur, des caractères loyaux, des âmes droites, des esprits convaincus de l'ampleur du rôle qu'ils auront à jouer avec nous chez eux, et assurés que l'amitié française dont le gage est ici devant leurs yeux, est indispensable à la grandeur et au bonheur de leur pays.

DISCOURS DE M. JEAN BRANET

M. Branet, secrétaire général de la Cité universitaire, avait la charge de prendre la parole aux lieu et place de M. André Honnorat. Il s'adresse ainsi au Président de la République :

Monsieur le président de la République,

C'est à André Honnorat que revenait l'honneur de vous souhaiter la bienvenue ici. S'il n'est pas des nôtres aujourd'hui, c'est qu'un grand devoir l'en empêche. Veuillez permettre à l'un de ses compagnons de la première heure de vous dire, au nom de la Fondation nationale et du comité de direction de la Cité universitaire, la gratitude que nous ressentons pour ce nouveau témoignage du votre bienveillance.

J'imagine qu'en pénétrant dans cette salle, de vieux souvenirs se lèvent dans votre mémoire. Ce décor vous rappelle peut-être celui d'une pagode de Tay-Ninh ou de Sadek, ces petites villes cochinchinoises dans lesquelles, tout jeune magistrat, vous rendiez la justice, il y a quarante ans, et je suis certain que vous marquerez d'une pierre

blanche l'inauguration de cette maison où l'élite des deux jeunesses annamite et française pourra, dans la camaraderie de l'étude, des jeux et de la vie commune de la Cité, apprendre à se mieux connaître.

Sire, votre présence à cette cérémonie atteste la fidélité et la confiance de l'Annam dans la nation protectrice. Votre Majesté a compris que le respect de la culture traditionnelle et millénaire de son peuple pouvait se concilier avec l'étude et la pratique de notre culture occidentale. Le comité est heureux de lui souhaiter la bienvenue.

L'idée de la Cité universitaire

C'est il y a quatre ans, dans le cabinet de M. le ministre des Colonies, qu'a été lancée l'idée de la participation de l'Indochine à notre œuvre. J'entends encore M. [Léon] Perrier dire de sa voix nette : « L'Indochine ne peut pas ne pas être représentée à la Cité » ; et M. le gouverneur général Varenne ajoutait : « Ce que ne pourra pas donner l'initiative privée, le gouvernement de l'Union le donnera ». Un comité s'est aussitôt formé. Qui donc pouvait mieux le diriger que M. Raphaël Fontaine ? Il avait eu le mérite de l'idée, il allait la mettre en œuvre. Démarches, sollicitations, voyages, tout ce que certains d'entre nous connaissent bien, il l'a connu. Mais l'homme qui, vivant en Indochine depuis 45 ans, a écrit sur la politique de collaboration avec l'indigène des pages si pénétrantes, cet homme avait la foi. Il a vaincu tous les obstacles. Qu'il accepte l'expression de notre gratitude.

Cette gratitude, ne la devons-nous pas d'ailleurs à tous ceux, Français et étrangers, qui ont apporté leur concours à la Fondation nationale ? Il y a neuf ans à peine que le geste généreux du précurseur, Émile Deutsch de la Meurthe, allait permettre d'élargir le statut de l'Université de Paris et lui donner le droit, sinon les moyens, « d'assurer aux étudiants de nos Facultés, des meilleures conditions de vie intellectuelle, morale et matérielle ». Neuf ans ! Quel chemin parcouru depuis ce moment par le pèlerin passionné, infatigable, dont l'absence opportune permet de dire ce qu'il a fait !

— Après le vote de la loi qui délimitait le domaine de la Cité, en même temps qu'elle définissait son objet, Émile Deutsch de la Meurthe commence à édifier les sept pavillons de sa fondation. M. Philippe Roy, M. Biermans, le gouvernement argentin et M. Bemberg [des Brasseries Quilmès], demandent successivement l'autorisation de bâtir pour des étudiants canadiens, belges argentins. Trente millions vont se trouver ainsi engagés. L'œuvre de la Cité marque alors un temps d'arrêt.

L'élan des concours extérieurs

Puis la Fondation nationale est constituée. Dans son Comité, un ambassadeur, ancien préfet de la Seine, Marcel Delanney [président du Crédit foncier colonial] ; un grand industriel, Gabriel Cordier [de l'Énergie électrique du littoral méditerranéen, etc.] ; un financier doublé d'un mécène, David Weill [Banque Lazard], des amis éprouvés comme Philippe Roy. M. Biermans, le doyen Roger, et le regretté Henri Goldet [gendre d'Émile Deutsch de la Meurthe], qui vont, avec la collaboration attentive, affectueuse, de M. le recteur Charléty, travailler aux côtés d'Honnorat.

Celui-ci est partout, à Bruxelles, à La Haye, à Madrid, à New-York, à Québec, à San Francisco ; partout il proclame sa foi dans l'avenir de la Cité avec une chaleur d'accent vraiment émouvante. L'idée chemine, la presse commence a s'y intéresser, l'attention du monde s'éveille peu à peu. Le prince de Galles, en moins de dix-huit mois, vient deux fois à la Cité. Les visites princières s'y succèdent. Sa Majesté Alphonse Xlll y choisit l'emplacement de la Maison des étudiants espagnols qui sera la réplique de la Casa Velasquez. Montsouris apparaît comme un lieu de pèlerinage pour tous ceux qu'obsède le souci de la vie des jeunes élites, car une idée-force, aurait dit Alfred Fouillée, vient de surgir. Les créations de fondations étrangères se multiplient. Je ne les énumère pas de crainte d'en oublier, mais au 1er mars dernier, elles forment un total de quatorze comprenant 1.420 chambres et représentant une dépense faite ou à faire avant trois

ans de 90 millions auxquels il faut ajouter la donation magnifique de 30 millions de M. John Rockefeller junior à la Fondation nationale pour les services communs de la Cité.

En regard de cette contribution massive de 150 millions, hommage de l'étranger à la clarté, à l'universalité du génie français, qu'opposons-nous ? Les contributions diverses de l'État qui a donné 18 millions à l'Université, avec un domaine de 28 hectares, qui, grâce à M. Poincaré et à M. Herriot, l'a augmenté de 4 hectares, qui va l'accroître encore de 5 hectares pris sur Gentilly ; les trois donations en argent ou en terrains de notre ami David-Weill ; les obligations contractuelles souscrites par la ville de Paris vis-à-vis de l'Université ; la prise en charge généreusement acceptée par cette même ville de Paris de dépenses d'aménagement ou d'entretien qu'elle n'était pas tenue d'acquitter. Le conseil général, de son côté, d'accord avec l'État, les compagnies d'Orléans [P.O.] et du Métropolitain, décide la mise en souterrain de la ligne de Sceaux, son incorporation dans le réseau métropolitain avec comme aboutissement final la gare St-Michel. Il serait difficile et peut-être imprudent de faire le total de ces dépenses diverses, mais elles sont d'un ordre de grandeur qui approche celles de nos amis du dehors. Et j'ai le droit d'ajouter qu'elles sont faites dans l'intérêt général de la Cité.

Comment remercier tous les généreux appuis ?

À MM. Poincaré et Herriot, en qui nous nous plaisons à saluer les hauts protecteurs de la Cité, au camarade de carrière et à l'ami de trente ans qui est en ce moment le grand maître de l'Université, à son distingué collaborateur, M. Cavalier, comme à M. Villard, directeur du Budget au ministère des finances, au Parlement enfin de qui tout dérive et à qui tout aboutit, nous adressons un merci reconnaissant.

Un merci encore aux quarante conseillers généraux, aux particuliers que la propagande incessante d'Honnorat a entraînés dans la souscription de chambres — 95 à ce jour — ! et comment ne pas se sentir ému lorsqu'on trouve dans son courrier ces quelques mots écrits d'une plume tremblante sur un modeste papier quadrillé : « Je voudrais vous donner des titres nominatifs pour un étudiant pauvre de mon département. Répondez-moi vite ! ! »

Grâce a ces souscriptions de chambres, grâce à un prêt avantageux consenti par les compagnies d'assurances françaises, grâce à la donation d'un Américain dont la femme était Alsacienne, la Fondation nationale va poser dans quelques semaines, à quelques pas d'ici, la première pierre du pavillon des provinces de France et donner 335 chambres de plus à nos étudiants. Si certains concours espérés s'affirment, nous pourrons, vers la fin de l'année, commencer la construction d'un second pavillon de 60 chambres réservé aux jeunes filles

A ce moment-là, les chambres mises à la disposition d'étudiants français atteindront plus de 1.100. C'est beaucoup, dira-t-on. Mais si on se souvient qu'il y a en ce moment près de 30.000 étudiants inscrits dans nos cinq Facultés, sans compter les élèves externes de nos grandes écoles, on voudra bien reconnaître que c'est peu.

Monsieur le président de la République, je vous prie de vouloir bien excuser cet exposé qui tient à la fois du palmarès et de l'inventaire. et peut-être en pardonnerez-vous la longueur si vous considérez qu'il est le véridique et sincère hommage du frère d'armes à l'ami absent.

[Suivent d'autres discours.]

———————

La direction de la Maison des étudiants de l'Indochine
(*Les Annales coloniales*, 27 mars 1930)

C'est sous la bienveillante et paternelle direction de M. Levecque [4], ancien gouverneur des colonies, que vivront les étudiants Indochinois dans leur nouvelle maison de la Cité universitaire.

Son rôle parmi les jeunes intellectuels qui sont reçus par la « Cité universitaire » peut être très utile.

———————

Des étudiants indochinois manifestent devant l'Élysée
(*Les Annales coloniales*, 24 mai 1930)

Une centaine d'étudiants indochinois, passant en groupe jeudi après-midi devant l'Élysée, manifestèrent bruyamment contre le verdict de Yen Bay et contre « l'impérialisme » français.

Voici la liste des onze manifestants arrêtés et transférés à la police judiciaire pour être interrogés :

Nguyên Van Tao, né le 20 mai 1908, à Cholon, demeurant 24, rue des Fossés-St-Jacques, meneur communiste notoire ; Tao Chank Phat, né le 4 septembre 1909, à Thiong-Thank, pensionnaire de l'école Violet, demeurant 15, avenue Émile-Zola ; Tran Van Tchien, 20 ans, né à Haïphong, 86, rue de la Tombe-Issoire, manœuvre ; Huynh Van Phuong, né le 30 mai 1906, à Taï Hung, étudiant, 41 *bis*, rue Linois ; Tan Van Dom, dit Haï, né le 15 décembre 1906, 140, route d'Orléans, à Bagneux, étudiant à la Faculté des sciences ; Albert Susini, né le 27 février 1909, à Saïgon, 10, rue Pasteur, à Arcueil, étudiant à l'école Violet ; Ta Thu Chan, né le 6 janvier 1906, à Tanbuck. étudiant, 41 *bis*, rue Linois ; Tran Van Ty, né le 19 octobre 1908 à Vinh-Nôg, élève du lycée Louis-le-Grand, 10, rue de Vaugirard ; Tran Van Gian, né le 11 septembre 1911, à Au Tuchong, 40, rue des Lois, à Toulouse, et arrivé récemment à Paris ; Le Van Thu, né le 8 octobre 1906, à Tanthon, 13, rue Rollin, étudiant.

Au sujet de cette manifestation et de quelques autres moins turbulentes, M. Pietri, ministre des Colonies, a conféré hier après-midi avec MM. Chiappe, Roquère et Gaston Joseph.

On nous a communiqué hier les mesures qui ont été décidées au cours de cette conférence : Onze des manifestants arrêtés jeudi seront déférés au Parquet, sur rapport du Préfet de police, pour rébellion aux agents. En outre, le cas de l'un d'eux, Nguyên Van Dao, membre du comité central du parti communiste, sera lié aux poursuites actuellement exercées pour menées contre la sûreté de l'État et dont l'instruction est confiée à M. Peyre.

Par ailleurs, le Procureur de la République poursuit son enquête relative à la dissolution de l'Association générale des étudiants annamites, enquête qui est sur le point de se terminer.

Ajoutons que d'autres mesures, envisagées au cours de la conférence, seront prises sous peu à l'égard de certains éléments particulièrement turbulents.

———————

Une circulaire de M. Pasquier aux familles annamites
(*Le Petit Parisien*, 5 juillet 1930, p. 2)

Saïgon, 4 juillet (Agence Indopacifi).

---

[4] Ernest *Fernand* Levecque (1852-1947) : avocat, député d'Amiens (1893-1897), résident supérieur en Annam (1906-1908)…,Futur président de la Société indochinoise de transports. Voir encadré : www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Indoch._de_transports.pdf

Le gouverneur général Pasquier, dans une circulaire récente, expose aux familles annamites les dangers que présente l'envoi en France, pour y faire leurs études, de jeunes Indochinois, sans que soient prises toutes les garanties pour leur protection morale. Il rappelle que l'organisation de l'enseignement secondaire en Indochine rend absolument inutile l'expatriation avant le baccalauréat, et que les facultés de Hanoï permettent, dès maintenant, de poursuivre jusqu'à un degré avancé, les études supérieures de droit et de médecine.

Il insiste sur l'obligation qui incombe à tout père de famille annamite, avant le départ de son enfant, de s'assurer de l'aptitude qu'il peut avoir à suivre les cours des établissements métropolitains et de la désignation d'un correspondant honorable agréé par les parents et le directeur de l'établissement. Il souligne les dangers de la dégradation physique et morale auxquels la négligence de ces devoirs expose les jeunes gens qui, dépaysés, deviennent bientôt une proie désignée pour les aigrefins et pour les groupements malsains où ils contractent l'habitude du jeu et de la débauche, et apprennent, avec des doctrines dangereuses, l'oubli et le dédain des anciennes traditions nationales et familiales.

Le gouverneur général rappelle enfin les organismes de tutelle créés dans la métropole — Maison de l'Indochine à la Cité universitaire, Foyer universitaire indochinois — qui donnent aux parents une sécurité morale aussi complète que possible. Enfin, Il recommande de demander des conseils la direction de l'instruction publique en Indochine, qui considère comme le plus élevé de ses devoirs de donner aux familles tous les renseignements désirés.

———————————

Que se passe-t-il en Indochine ?
par Louis ROUBAUD

COMMUNISME
ou
NATIONALISME ?
(*Le Petit Parisien*, 28 août 1930)

.....

Quelques semaines [après la révolte de Yên-Bay], dans la magnifique et magique cité universitaire qui réunit fraternellement sous le ciel de Paris la jeunesse intellectuelle du monde entier, devait être inaugurée la maison de l'Indochine.

Cette cérémonie rappelait opportunément que la France avait apporté à ses sujets et protégés d'Annam, parmi beaucoup d'autres bienfaits, sa culture, sa science, sa morale ; qu'elle avait créé une université à Hanoï, des Lycées ou collèges dans plusieurs centres ; qu'elle ouvrait aussi aux Annamites les portes des universités métropolitaines et distribuait des bourses aux étudiants méritants sans fortune.

Mieux. M. A.-R. Fontaine, un vieux Français de là-bas, offrait à nos jeunes hôtes une somptueuse demeure.

« Messieurs et chers amis, leur écrivait-il, au soir d'une vie dont l'activité s'est dépensée dans votre beau pays, j'ai voulu le payer en quelque sorte de retour en m'intéressant à ses élites qui montent. »

Cette maison contient quatre-vingts chambres ; peut-être M. Fontaine avait-il pu craindre un instant de n'avoir pas été assez généreux car la seule Association des étudiants annamites de Paris groupait trois cent cinquante membres.

Il n'y eut que trente-cinq demandes d'inscription !

À la veille de l'inauguration, sur les trente-cinq adhérents, vingt-neuf s'étaient rétractés !

Sept étudiants seulement se présentèrent pour occuper leur palais [CQFD !]. Le comité de l'association avait, en effet, écrit à ses membres une lettre circulaire

Camarades,

Vous ne vous laisserez pas fasciner par la somptuosité de la maison indochinoise. Vous vous méfierez de cette philanthropie coloniale. Vous n'accepterez rien de ceux qui nous exploitent. Dénonçons toutes les amitiés hypocrites.

Combattons toutes Les tentatives de corruption !

Adoptons pour mot d'ordre le boycottage de la Maison des étudiants de l'Indochine !

La maison fut tout de même inaugurée en présence de M. Gaston Doumergue, président de la République française, et de Sa Majesté Bao Daï, empereur d'Annam.

Devant le président et l'empereur, des cris de protestation furent proférés et des tracts : « *Libérez les prisonniers de Yen-Bay !* » furent lancés par les dissidents qui s'étaient glissés dans la foule des invités. L'affaire se termina au poste de police.

Comment des jeunes gens qui représentaient « l'élite qui monte », et que nous instruisions chez nous, avaient-ils pu se solidariser avec les assassins de Yen-Bay ?

C'est alors que *le Petit Parisien* chargea l'un de ses collaborateurs d'aller recueillir sur place quelques informations sur la situation politique de notre grande colonie asiatique.

……

———————

Dans *Viêtnam 1920-1945*, Paris, L'Insomniaque, 1995, p. 144-145,
le trotskiste Ngo Van suit largement le récit de Louis Roubaud.
Sans affirmer que la maison n'avait été financée que par les Distilleries, il emploie une formule qui le laisse penser :
« D'où était venu l'argent pour ce cadeau empoisonné *[sic]* ?
L'image ambiguë d'un Fontaine, directeur des Distilleries de l'Indochine et philanthrope colonial, taraudait ces jeunes. »
Or, les Distilleries n'ont apporté que 125.000 piastres sur les 725.000 donnés par les sociétés et groupements, soit 17 %,
et 102.317 sur les des 302.814 piastres de souscriptions individuelles, soit 33,9 %.
Ensemble : 227.317 sur 1.027.813 = 22,1 %

I. – SOCIÉTÉS ET GROUPEMENTS	
Société française des distilleries de l'Indochine	100.000
Société industrielle et commerciale d'Annam	25.000
125.000/725.000	17 %
II. — SOUSCRIPTIONS INDIVIDUELLES	
MM. A.-R. Fontaine	50.000
Maurice Le Gallen	5.000
Thion de La Chaume	5.000
Boyaval	5.000

Piot	5.000
André Fontaine	5.000
Calmette	5.000
Schwob d'Héricourt	5.000
Saint-Chaffray	3.000
Chapsal (Sénateur)	1.000
le personnel des Distilleries de Cochinchine	7.217.40
le personnel des Distilleries du Tonhkin	6.500
102.317/302.813,85	33,9 %
ENSEMBLE	
227.317/1.027.813	22,1 %

Maison des étudiants de l'Indochine à la Cité universitaire
(*L'Écho annamite*, 27 mars 1931)

MM. Paul Reynaud, ministre des Colonies, et Diagne, sous-secrétaire d'État aux Colonies, accompagnés de M. Pasquier, gouverneur général de l'Indochine, ont visité, le 7 février, la Maison des étudiants de l'Indochine à la Cité universitaire de Paris.

Ils ont été reçus à leur arrivée par le président du Comité de direction, M. A. R Fontaine ; M. Charléty, recteur de l'Académie de Paris ; M. Honnorat président de la Cité universitaire ; M. Levecque, directeur de la Maison des étudiants de l'Indochine ; et de nombreuses personnalités indochinoises, parmi lesquelles MM. Albert Sarraut et Ernest Outrey.

Ces Messieurs ont été vivement intéressés par l'organisation parfaite de la Maison des étudiants de l'Indochine et par les installations confortables et modernes réservées aux étudiants

Ils ont pu féliciter tout particulièrement M. Fontaine de sa généreuse initiative qui a permis de donner aux fils des familles indochinoises et des Français de la colonie toute la tranquillité morale et matérielle qui leur est indispensable dans la poursuite de leurs études.

Il a été constaté que, sur les 100 chambres dont se compose la Maison, 96 sont actuellement occupées par 51 Indochinois, dont 34 Cochinchinois, 10 Tonkinois, 2 Laotiens, 2 Cambodgiens, 3 Annamites du centre et 45 Français d'Indochine.

Les études poursuivies par ces jeunes gens sont les suivantes :
Médecine : 10 Indochinois et 12 Français ;
Droit : 14 Indochinois et 18 Français ;
Faculté des lettres : 9 Indochinois ;
Faculté des sciences : 4 Indochinois ;
École spéciale des travaux publics : 2 Indochinois et 2 Français ;
École Bréguet : 2 Indochinois ;
École supérieure de commerce : 1 Indochinois ;
Pharmacie : 3 Indochinois et 1 Français ;
École des mines : 1 Indochinois ;
Hautes Études commerciales : 3 Indochinois ;
École supérieure d'électricité : 1 Indochinois ;
École des Beaux-Arts : 1 Indochinois et 1 Français ;
École centrale [ECP] : 1 Français ;

École coloniale : 8 Français ;
École des langues orientales : 2 Français.

En suite de cette visite, ces hautes personnalités se sont rendues sous la conduite de M. A R. Fontaine, au Foyer des Étudiants, 22, rue Vauquelin, où de nombreux étudiants annamites les ont reçues, dans le cadre particulièrement agréable de ce Foyer, qui comporte une importante bibliothèque, une salle de réunion et une installation de sports toute moderne.

———————————

S. M. Bao-dai, empereur d'Annam,
préside la fête du Têt à la maison de l'Indochine.
(*La Dépêche coloniale*, 6 février 1932)

S. M. Bao-dai, empereur d'Annam, assistera ce soir samedi, à la Fête du Têt, qui est offerte par le Comité de la fondation de l'Indochine à la Cité universitaire.

Un certain nombre de personnalités indochinoises assisteront à cette fête, qui est celle du jour de l'An annamite, notamment : le gouverneur général Charles, précepteur du souverain ; M Blanchard de la Brosse [5], directeur de l'Agence de l'Indochine ; le résident supérieur Guesde ; M. Fontaine, président des Distilleries de l'Indochine, etc.

———————————

LE TÊT À LA CITÉ UNIVERSITAIRE
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 février 1931)

Paris, 18 février. — Lundi, à l'occasion du Têt, eut lieu une fête organisée à la Maison des étudiants d'Indochine de la Cité universitaire, et à laquelle ont pris part les différentes fondations composant la Cité universitaire. Il y eut un bal qui fut très animé.

Le gouverneur général Pasquier avait honoré la fête de sa présence. Parmi les personnalités présentes, on notait madame et monsieur A.R. Fontaine, président du Comité de la Maison des étudiants et de l'Association des Amis des étudiants d'Indochine, MM. Alcide Delmont, Blanchard de la Brosse, Châtel, Sambuc, etc.

———————————

[5] Paul Blanchard de la Brosse (1872-1945) : gouverneur de la Cochinchine (déc. 1926-jan. 1929) et directeur de l'Agindo (1929-1934) :
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Blanchard_de_la_Brosse-goucoch.pdf

Roger BAUDUIN DE BELLEVAL, directeur

Né le 21 juillet 1898 à Malo-les-Bains (Nord) sous le nom de Bauduin Roger Victor Joseph, enfant naturel déclaré par M. Louis de Belleval, journaliste (Rens. : Gérard O'Connell).

Élève de l'École normale supérieure et de l'École des Chartes.

Chef du service de la presse et de la documentation à l'Agence économique de l'Indochine (Agindo) à Paris.

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Agindo-Paris.pdf

Secrétaire de Léon Archimbaud, député de la Drôme (1919-1942).

Secrétaire général (1923-1929) de la *Revue du Pacifique*, mensuel dirigé par Archimbaud.

Apparaît en 1928, comme fondateur-rédacteur en chef de *L'Indochine, revue économique d'Extrême-Orient*, bimensuel publié à Paris par les Éditions d'Asie :

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Editions_d'Asie.pdf

Chroniqueur financier à Paris de *L'Éveil économique de l'Indochine*.

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Eveil_IC-Cucherousset.pdf

Commissaire de la Nouvelle-Calédonie à l'exposition coloniale internationale de Vincennes (*JORF* , 12 février 1928)(Remplacé en novembre 1929).

Candidat malheureux à la députation, sous l'étiquette républicain socialiste, sur la circonscription de Montdidier (Somme)(avril 1928)(C'est à tort que Cucherousset le donne comme vainqueur dans *L'Éveil* des 2 et 13 mai).

Chef du service de presse du gouverneur général Pasquier en Indochine (mai-décembre 1929).

De nouveau battu sur la circonscription de Montdidier (février 1930).

Chargé de mission à l'Agindo.

1931 : directeur de la Maison des étudiants de l'Indochine à Paris.

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Maison_etd_IC_Paris.pdf

Continue en parallèle ses activités journalistiques à *L'Indochine* et comme correspondant parisien de *La Presse indochinoise* (Neumann).

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Presse-indochinoise_1924-1941.pdf

Secrétaire adjoint du Syndicat des journaux de la France extérieure (*Le Nouvelliste d'Indochine*, 26 juin 1938).

Résistant, fusillé par les Allemands à Nantua, le 13 juillet 1944.

Une plaquette de 16 p. à sa mémoire a été publiée en 1946 par MM. Pierre-André Pagès, Joseph Marcel et René Jasinski.

Une plaque a été apposée à la maison des étudiants de l'Indochine.

La Maison Indochinoise à la Cité universitaire
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 6 mars 1932)

Le nouveau directeur, M. Bauduin de Belleval, a su donner à la vie de la Maison des étudiants d'Indochine dans la Cité universitaire de Paris une nouvelle et vigoureuse impulsion. A l'heure actuelle, la maison est au complet : 106 étudiants dont 63 Annamites, 39 Français, 2 Cambodgiens, 2 Laotiens. Les demandes d'inscription affluent. L'atmosphère morale de la maison est excellente. Le directeur travaille en collaboration avec le comité élu par les étudiants. Cette formule donne toute satisfaction. La plus parfaite confiance règne au sein de la maison, placée exclusivement sous le contrôle de son directeur. Afin de venir en aide à leurs camarades pauvres, les étudiants ont décidé de créer une caisse de secours mutuel, alimentée par une cotisation minime et le produit des fêtes données dans la maison.

Ainsi, le 13 décembre dernier, une matinée et une soirée très réussies ont laissé plus de 2.000 francs de bénéfices. De pareilles distractions ne nuisent pas au travail des étudiants, généralement très studieux, comme le veut le directeur, qui surveille de très près les résultats des examens éliminant les paresseux.

———————————

LA 3e SESSION DU GRAND CONSEIL DE L'INDOCHINE
TRAVAIL, BONNE VOLONTÉ, DÉSORDRE
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 mars 1932)

.....

La Maison des étudiants de l'Indochine à Paris suscite une assez longue discussion. L'administration a oublié les engagements pris par M. Léon Perrier et par M. Alexandre Varenne et prétend considérer la Maison comme une œuvre privée. Aussi n'est-elle pas disposée à verser aux entrepreneurs le solde de ce qui leur est dû et à aider la maison à boucler son budget. Le rapporteur, M. Le Roy des Barres, suggère d'autoriser une loterie.

M. Bui quang Chieu demande comment fonctionne la maison, mais M. Graffeuil ne peut le renseigner ; il croit que la maison de l'Indochine compte une soixantaine de chambres dont vingt occupées par des-Annamites. M. Nguyên Phan Long apprend à ses collègues que la. Maison compte 100 chambres toutes occupées et demande que l'administration lui vienne en aide.

M. Lambert proteste contre l'arbitraire qui règle l'admission des étudiants ; M. de Lachevrotière s'en déclare satisfait, ayant dans la maison un de ses fils. M. Bui quang Chieu demande que la gestion de la maison soit contrôlée et que les admissions soient faites par l'intermédiaire d'un comité local.

M. Nguyên phan Long revient à la charge, signale qu'il y a 400.000 francs de factures urgentes à régler, mais ne peut obtenir mieux que l'adoption du principe d'une loterie.

.....

———————————

La Maison des étudiants de l'Indochine à Paris
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 4 décembre 1932)

Notre confrère « France Indochine » [d'Hanoï (Daurelle)] donne d'intéressants renseignements sur cette Maison d'Étudiants, créée, on s'en souvient, par un groupe de maisons de commercé et d'industrie indochinoises, que la crise empêcha, malheureusement, d'être généreuses jusqu'au bout, de sorte qu'il reste une grosse dette à payer et naturellement c'est au contribuable indochinois qu'on s'est adressé, sous forme d'une loterie dont on espère obtenir les 1.400.000 francs nécessaires au paiement des dettes de construction et à la marche normale de l'affaire.

Les frais annuels sont, d'après notre confrère, de 240.000 fr. par an, qui pourraient être couverts par le paiement du loyer des étudiants, si tous payaient régulièrement. Mais il semble qu'un bon nombre sont régulièrement en retard et que les recettes ne dépassent guère 200.000 francs. Le déficit d'exploitation serait donc de 40.000 fr., ce qui signifie que, sur les 1.400.000 fr. demandés, 1.360.000 sont destinés à compléter le capital initial. L'Indochine paiera. Elle paiera sous forme de loterie et nous n'avons critiqué cette loterie qu'en raison de la façon dont sont placés les billets : officiellement, parmi les enfants des écoles, et par les soins de fonctionnaires, auxquels M. le Gouverneur général a fait remettre des carnets en leur disant : « Surtout je vous interdis de faire une pression quelconque. Mais débrouillez-vous, il faut que vous placiez tous ces billets ». Ça, c'est bien du Robespierrot [Pierre Pasquier].

C'est beaucoup plus facile que de faire une intelligente publicité et de confier la vente à des commerçants moyennant une commission. Les billets se seraient vite

vendus, car la loterie est assez alléchante et la saignée faite à la Riche Indochine se serait faite sans douleur.

Beaucoup de Français en auraient pris, s'ils avaient su ce que nous apprend « France-Indochine », que les jeunes Français non seulement ne sont pas exclus de la Maison des étudiants, mais qu'ils y figurent pour presque un tiers. En fait, les 107 pensionnaires se répartissent ainsi : 48 Cochinchinois, 11 Annamites, 10 Tonkinois, 4 Cambodgiens, un Laotien et 33 Français. Seulement où acheter des billets ? Nul ne le sait.

Au début, les Annamites se refusaient à profiter des avantages que leur offrait la Maison, pour une double raison : d'une part en raison de la personnalité de certains des donateurs et, d'autre part, parce qu'on avait eu le bon goût de mettre à la tête de cette œuvre d'éducation un homme [Levecque] auquel les Annamites, à tort ou à raison, en veulent également.

Ce dernier a été remplacé par M. Bauduin de Belleval, homme jeune, à l'intelligence vive et auquel le peuplé annamite n'a rien à reprocher.

D'autre part, on a saisi l'occasion pour ouvrir cette Maison des étudiants d'Indo-chine aux jeunes Français de la Colonie et actuellement l'ordre et la bonne harmonie y règnent et la Maison commence à donner les heureux résultats qu'on en attendait.

———————————

Le Comité de secours aux victimes des calamités publiques vient en aide aux Indochinois en France

(*La Tribune indochinoise*, 18 avril 1934, p. 1, col. 5)

Beaucoup de nos compatriotes en France, étudiants ou travailleurs, se trouvent sans ressources et se débattent avec les pires difficultés de l'existence.

Gênés, voire ruines par la crise, les parents des étudiants n'envoient qu'irrégulièrement des subsides à leurs enfants. Pour subsister chichement, un certain nombre d'étudiants sont obligés de chercher du travail. Heureux encore quand ils en trouvent !

Des pensionnaires de la maison des Indochinois à la Cité universitaire de Paris doivent plusieurs mois de pension à la direction de l'établissement.

Les travailleurs Indochinois sont dans une situation pire encore. Depuis l'incendie de l'*Atlantique* et du *Georges-Philippar,* les Compagnies de navigation desservant la ligne d'Extrême-Orient, qui soupçonnent les communistes annamites de n'être pas étrangers à ce double sinistre en mer, ont remplacé le personnel annamite par des Chinois ou des noirs. Les travailleurs indochinois débarqués des bateaux sont en chômage et vivent d'expédients.

Frappé de la détresse de nos compatriotes en France, M. Nguyên-phan-Long a signalé l'opportunité d'une intervention immédiate à M. Nguyên-van-Cua*, président du Comité de secours aux victimes des calamités publiques, qui comprend, comme membres, MM. Ho-van-Kinh, Tran-van-Kha, Nguyên-van-Bam, Nguyên-duc-Nhuân.

Au cours d'une réunion récente, le Comité a décidé de prélever sur sa caisse — qui disposait de 44.000 $ 00 — une somme de10.000 $ à répartir entre les étudiants et les travailleurs indochinois en France.

Samedi dernier, un premier chèque de 14.000 francs a été adressé M. Bùi-quang-Chiêu pour permettre à celui-ci de régler l'arriéré dû par les pensionnaires de la maison des indochinois à la Cité universitaire de Paris, menacés de renvoi au terme des règlements.

Samedi prochain, un second envoi de 38.000 francs sera effectué.

D'autres suivront jusqu'à concurrence de la somme de 100.000 fr.

Espérons que cette somme apportera à nos compatriotes résidant en France, en même temps qu'un grand réconfort moral, un soulagement à leur détresse matérielle. Tout le mérite en revient aux membres du Comité de secours aux victimes des calamités publiques, dont le geste sera certainement approuve par tous nos compatriotes.

———————————

EN FRANCE
LE BAL DES ÉTUDIANTS INDOCHINOIS
(*L'Avenir du Tonkin*, 17 mai 1934)

Paris, 14 mai. — Les étudiants Indochinois de Paris ont donné samedi leur grand bal de printemps en l'honneur du récent mariage de S. M. Bao-Dai, clôturant les fêtes de leur Maison de la Cité universitaire. Cette fête a rappelé les plus belles nuits de l'Exposition Coloniale de 1931, dans un cadre parisien réduit et intime. Les invités, parmi lesquels on remarquait le gouverneur général Robin, MM. Chatel, Blanchard de la Brosse, Bui-quang-Chieu et sa délicieuse fille en costume régional, ont adressé leurs éloges aux organisateurs. Le ministre, M. Albert Sarraut, avait exprimé des regrets de son absence. Le succès mérité de cette fête revient d'abord à Ton-that-Can, fils du vénérable régent de l'Annam, et au président du Comité des étudiants de la Maison d'Indochine, et aussi à tous les étudiants de la Maison. C'est ainsi que les Annamites se sont assuré, une fois de plus, avec leur délicate cordialité, la sympathie des nombreux invités dont c'était le premier contact avec l'Extrême-Orient.

———————————

CHEZ NOS CONFRÈRES
Ce que pense des Annamites M. Bauduin de Belleval
(*L'Éveil de l'Indochine*, 29 juillet 1934)

— Ce que je pense du peuple annamite ? Que c'est. un grand peuple, évidemment, sans quoi je n'aurais pas, en 1921, lâché la paléographie grecque pour me consacrer à lui !

Quittant tout à coup le ton de plaisanterie, il m'affirme :

— Je suis sûr, vous entendez, absolument sûr, que le Viêt est appelé à jouer en Orient un rôle considérable et cela dans un avenir qui n'est pas éloigné : vingt ou vingt-cinq ans peut-être.

— Celle assurance vous surprend ? Hélas ! les Annamites sont peut-être les derniers à partager cette conviction qui est mienne et le découragement, le manque de confiance, qui atteignent l'élite annamite elle-même, seraient très dangereux si, par ailleurs, nous ne distinguions des symptômes particulièrement favorables. Il existe aujourd'hui une véritable élite annamite, élite intellectuelle et morale qui n'est sans doute pas encore très consciente de ses devoirs, mais qui est orientée sur la bonne voie.

El de me citer nos succès universitaires : deux docteurs ès lettres, quatre polytechniciens, deux internes des hôpitaux, et, dans deux mois d'ici, un agrégé en grammaire, sans compter tout un bataillon de docteurs et de licenciés en droit, de licenciés d'enseignement de philosophie, des élèves de l'École centrale, des assistants des hôpitaux, etc.

On est surpris de constater que les étudiants annamites n'ont jamais été guidés que par le hasard dans la voie qu'ils suivent. Il y a pléthore d'avocats, de médecins, d'ingénieurs, alors qu'il n'y a pas de professeurs. Et cependant c'est là la nécessité la plus urgente : avoir de bons professeurs annamites.

Mon interlocuteur préconise les bourses suivantes : 4 bourses de préparation à l'École normale supérieure, 1 bourse de préparation à l'École des chartes, 3 bourses de préparation à l'École polytechnique, 1 bourse de préparation à l'École des beaux-arts, 1 bourse de sinologie, 1 bourse d'indianisme, 1 bourse pour suivre les cours du Muséum d'histoire naturelle.

Il préconise encore autre chose : que les Annamites aillent en province pour connaître la structure sociale de la France et, au besoin, pour gagner leur vie ! Il cite le cas d'un médecin annamite installé dans une petite ville de Champagne, où il vit confortablement tout en économisant 3.000 francs par mois.

— Cela vous surprend ? Moi, pas. Le médecin annamite est en moyenne très supérieur au médecin français.

Cette supériorité des médecins annamites tient à ce qu'ils ont beaucoup de flair en diagnostic; et une légèreté de main exceptionnelle. Les anciens élèves de Hanoï sont en particulier excellents : ils ont beaucoup de pratique et une très haute idée de leur profession.

Et voici une confidence :

Si j'avais de l'argent, je créerais à Paris une clinique dont les services seraient assurés uniquement par des Annamites.

L'avenir de notre jeunesse est également étudié du point de vue purement matériel.

M. de Belleval regrette :

— Certes l'Indochine, en dépit de sa surface et de sa population, a pratiquement les cadres d'un département... Mais il y a tant d'emplois tenus par d'anciens sous-officiers, qui seraient avantageusement attribués à des Annamites cultivés !

Nous, abordons le sujet d'actualité : la crise.

— La crise ? Oui, évidemment, mais elle ne sera pas éternelle et, si nous voulons tailler aujourd'hui le patron de l'Indochine de demain, nous devons prévoir que le sujet engraissera et tailler large.

Comme conseil final, M. de Belleval nous dit de viser à une large culture générale, de prendre le goût de la science pure, des éludes désintéressées. Il conclut :

Celui qui, demain, servira le mieux sa patrie sera celui qui aura une culture annamite et française étendue et qui pourra vivre d'une boule de riz sous une paillote.

André-Marie TAO-KIM-HAI

La Patrie annamite

N.D.L.R. [Henri Cucherousset] — Évidemment, M. Bauduin de Belleval est, comme M. Josse, orfèvre, et voudrait voir la maison indochinoise de la cité universitaire, qu'il dirige si brillamment, de plus en plus fréquentée par la jeunesse annamite.

Nul ne contredira son assertion que l'étudiant annamite est infiniment plus intelligent que l'étudiant français ; ce ne serait pas le moyen de plaire à un auditoire indigène ; d'autre part, ce sera peut-être une excellente chose de voir en grand nombre les médecins, professeurs, ingénieurs, artistes, jurisconsultes et mathématiciens annamites aller relever en France le niveau de nos classes dirigeantes.

[Fuite des cerveaux]

Mais nous plaçant au point de vue annamite, nous y voyons un grave inconvénient, c'est qu'à mesure qu'un Annamite élevé en France, aux frais de son pays, s'établira en France, il sera perdu pour l'Indochine. Ne croyez pas, que les gains qu'il réalisera en France, étant plus intelligent (nous le proclamons avec M. Bauduin de Belleval) que ses confrères français, il les enverra à sa famille restée en Indochine. Car l'Annamite en ceci est inférieur au Français, le Français, s'il n'a pas la même vive intelligence, est une véritable fourmi, toujours économisant ; tandis que l'Annamite est une brillante cigale. En outre, se trouvant heureux en France, notre Annamite y fera venir -sa femme ou y

prendra femme, y fera souche, se gardera bien de rentrer dans son pauvre pays et sera irrémédiablement perdu pour l'Annam.

Et alors le pays d'Annam, qui aura payé très cher pour s'appauvrir au fur et à mesure de son élite, en sera réduit à continuer à faire appel à ces pauvres Français de deuxième ordre, que nous sommes ici.

En ce qui concerne le professorat, vers lequel le distingué directeur de la Maison indochinoise voudrait voir ses jeunes gens se diriger davantage, nous craignons que ceux-ci n'y trouvent pas avant longtemps un bien brillant débouché. Ce n'est que peu à peu que les professeurs français disparaîtront. En attendant, nous connaissons ici tel jeune homme qui, ayant fait de brillantes études en France et étant revenu licencié en philosophie, n'a pu, en deux ans, trouver un emploi ni dans l'Administration, ni dans l'enseignement public ; sur notre conseil, il s'est contenté de la première situation, si modeste fût-elle, offerte dans l'enseignement libre, et s'est fait finalement une place assez intéressante, qui serait même très intéressante pour une jeune homme résigné à vivre à l'Annamite et dont la famille se résignerait à ne pas récupérer le capital considérable consacré à son éducation.

El ceci nous ramène à la conclusion de M. Bauduin de Belleval. Seulement là où il se met le doigt, et même toute sa belle barbe, dans l'œil c'est quand il croit qu'il se trouvera demain des jeunes gens pour faire des études longues et difficiles avec la perspective de vivre d'une boule de riz sous une paillote.

C'est ce que font en France beaucoup de nos médecins, ingénieurs, licenciés et autres diplômés de nos universités. Ils se contentent, par la force des choses, de gagner simplement un peu plus que le paysan moyen ou que la famille ouvrière moyenne, peut-être le double ou le triple. Mais allez dire à un médecin annamite de s'établir au chef-lieu de son *huyên* natal, pour ne gagner que dix fois le revenu mensuel d'un paysan moyen, 60 $ par mois par exemple, au Tonkin. C'est au moins 150 $ qu'il voudra recevoir de fixe : c'est-à-dire le revenu de 25 paysans moyens

Avec ces prétentions-là, ils servira mal sa patrie, car ce gain-là, sa patrie ne peut pas le lui procurer, en dehors de quelques cas dans les grandes villes.

Et cependant, en suivant les excellents conseils que M. Nguyên-van-Vinh prêche sinon d'exemple, du moins d'une plume remarquable, nous croyons qu'un médecin annamite diplômé de notre école de médecine, que son père, que nous supposons bourgeois moyen, dotera d'une trentaine d'arpents de bonnes rizières, auquel l'Administration allouera 30 $ de subvention et qui en gagnera autant en modelant ses tarifs sur la possibilité de paiement de la population, vivrait, en pensant moins au luxe entrevu à la grande ville, plus heureux, avec 90 $ de revenu par mois dans son chef-lieu de *huyên*, que la majorité de nos médecins de campagne ou de petites villes de France.

Un autre point, que M. Bauduin de Belleval perd de vue faute d'avoir pu observer de près la vie annamite pendant son séjour en Indochine, et qui fait que, comme nous venons de le dire, un Annamite qui a vécu de longues années dans des conditions normales de la vie française, est perdu pour son pays, c'est la connaissance qu'il a, par ses camarades rentrés au pays, de la terrible épreuve morale qu'est, pour un jeune homme qui a pris chez nous le goût d'un certain individualisme, la reprise de la vie de clan en Indochine.

ÉMOUVANTES OBSÈQUES DE M. RAPHAËL FONTAINE À PARIS

(*L'Avenir du Tonkin*, 12 septembre 1934)

Tous les coloniaux et plus spécialement les Indochinois présents en France ont appris avec une émotion très forte la triste nouvelle du décès de M. Raphaël Fontaine.

Aussi une foule très dense d'amis se pressait-elle, le mardi 17 juillet, pour entourer la famille éplorée et accompagner ce grand Français à sa dernière demeure au cimetière Montmartre.

……

M. le résident supérieur honoraire Blanchard de la Brosse, en sa qualité d'administrateur de la Maison des Indochinois, rappela le grand désintéressement de Raphaël Fontaine. Enfin, M. Ton-that-Can, fils de l'ancien régent d'Annam, président du Comité des fêtes de la Maison des Indochinois, très délicatement, exprima la gratitude des étudiants annamites à l'égard du regretté bienfaiteur disparu.

———————————

LE CHEF DE LA FRANCE D'OUTRE-MER CHEZ LES JEUNES ÉTUDIANTS ANNAMITES

(*La Dépêche coloniale*, 21 janvier 1935)

Il y a deux semaines, M. Louis Rollin était venu visiter la Maison de l'Indochine, où il avait témoigné aux étudiants annamites la plus vive sollicitude. Ces jeunes gens, très touchés de l'intérêt que leur portait le ministre, décidèrent de lui exprimer leur gratitude en lui offrant un « repas de famille ». M. Rollin accepta et date fut prise pour samedi dernier.

Ce n'était point seulement d'hier que le Maison des étudiants de l'Indochine accueillait le chef du département des Colonies. Depuis sa fondation, chaque année, la splendeur de sa fête du Têt (Jour de l'an annamite) se rehaussait de la présence du cortège ministériel. Mais si la « Maison » avait l'habitude de ces brillantes visites, pour la première fois, samedi dernier, elle avait la fierté de recevoir le ministre des Colonies dans l'intimité de son restaurant du sous-sol.

Ce fut un événement que cette manifestation. Dès sept heures et demie, le hall de la « Maison » connut une fièvre inaccoutumée. Par groupe de trois, de cinq, les pensionnaires s'assemblaient autour de leur directeur, M. Bauduin de Belleval, prêts à accueillir le ministre. Chaque fois que la porte s'entr'ouvrait, elle livrait au feu des regards les arrivants un peu surpris. On vit ainsi entrer successivement MM. Blanchard de la Brosse, gouverneur général honoraire, président du Comité de Direction ; Bui-Quang-Chieu, délégué au Conseil supérieur des colonies ; le représentant de M. Honorat ; Samson, représentant la famille de M. A.-R Fontaine, fondateur ; Nguyên-Thieu, le doc-phu Vinh, Vien-Dê, délégués de l'Indochine à la Conférence impériale ; Ernest Outrey, député de la Cochinchine ; Le Fol, directeur de l'Agence économique de l'Indochine...

*
* *

8 h. 30. Une sonnerie retentit, avertissant de l'arrivée du ministre. Instinctivement, les jeunes gens dégagent le passage. Reçu par les personnalités présentes, M. Rollin fait son entrée.

Présentations, poignées de main, et les têtes, l'une après l'autre, s'inclinent… Deux personnages pourtant rêvaient seuls, indifférents à la sympathie rayonnante du ministre : c'étaient, disposés vis-à-vis, en face du long couloir menant au restaurant, deux bouddhas chamarrés d'or et éclatants de vermillon, souvenir évocateur de l'Exposition de Vincennes.

M. Rollin tirait de sa poche un pli qu'il déploya d'un geste brusque. Pas un discours, bien sûr. Non, c'était la liste des étudiants méritant une aide matérielle. Et, ajustant ses lunettes d'écaille, le ministre déclara :

« Je me suis occupé du cas de Nguyên… Celui de Noang sera résolu sous peu… »

*
* *

Un dîner sobre où, à défaut de la chaleur communicative des crus, la joie faisait rayonner les visages.

La joie. Ils étaient si fiers, les étudiants indochinois, de voir le chef de la France d'outre-mer s'asseoir simplement à leur table quotidienne. À cette fierté s'ajoutait cet espoir que, désormais, grâce à sa sollicitude, la mère patrie va davantage se pencher sur leur sort, sur celui de leur petite patrie lointaine. Véritablement, ils exultaient et, tout à l'heure sans phrase, l'un d'eux se lèvera pour lui dire en substance :

« Vous avez rompu avec le protocole. Vous êtes venu au milieu de nous en ami. Nous sommes très émus et nous vous disons : merci... »

*
* *

Au dessert, M. Blanchard de la Brosse prononçait une allocution dont voici quelques passages :

Cette maison qui s'honore et qui se réjouit à la fois de votre visite a été ouverte il y a cinq ans.

Édifiée sur l'initiative d'un grand industriel qui était en même temps un homme de bien, M. Raphaël Fontaine, avec l'appui de M. Léon Perrier, ministre des Colonies, et de M. Varenne, gouverneur général de l'Indochine, la Maison des étudiants de l'Indochine est une institution privée dans le cadre magnifique de la Fondation nationale de la Cité universitaire de Paris. Si le gouvernement général de l'Indochine ne lui a pas ménagé, à ses débuts, son concours financier, c'est à des souscriptions des grandes entreprises françaises de la colonie, à des donations de notables indigènes dont j'ai le plaisir de saluer ici M. le doc-phu Vinh, qui peut contempler avec satisfaction, aujourd'hui, l'œuvre à laquelle il a collaboré, à des souscriptions privées, au produit d'une grande loterie en Cochinchine, que la Maison de l'Indochine doit d'exister et d'avoir pu subsister.

C'est ainsi, monsieur le Ministre, que les étudiants réunis autour de ces tables sont comme un jeune reflet de cette France totale dont les assises se poursuivent sous votre présidence ; cette jeunesse unanime met en vous, en toute sincérité, sa confiance et, consciente de ses devoirs envers la mère commune, elle se fait la promesse, en la présence des membres du gouvernement venus lui donner un témoignage de sympathie dont elle est fière, qu'elle sera à la hauteur des espoir que nous mettons en elle et de son destin.

Vint ensuite le tour du représentant des étudiants. Pour un moment, la manifestation faillit perdre son caractère intime. M. Rollin sut, avec beaucoup d'à-propos, dissiper toute solennité.

En termes simples et émouvants, il assura les étudiants présents de toute sa bienveillance.

« Je suis fier de vous, ajouta-t-il. Fier de voir ces jeunes gens d'un pays dont je n'entends dire que du bien manifester tant d aptitudes à s'assimiler notre civilisation... »

« ...Si mon pouvoir n'est pas trop éphémère, vous vous apercevrez que je m'efforcerai de traduire mes paroles en actes pour que, déjà riches de vos diplômes, vous ne soyez pas pauvres de situation...

« ...J'agirai, notamment, pour que vous soyez plus étroitement associés à l'Administration et à la direction de votre pays... »

En terminant, le ministre rappela le stupide accident survenu récemment à leur camarade Ton-That-Phing et déclara partager sincèrement leur douleur.

LA « PLUS GRANDE FRANCE »

Un beau succès et une grande injustice
(Le Quotidien, 17 août 1935)

Nos « sujets » coloniaux peuvent puiser le savoir dans nos facultés, et ils ne s'en privent pas. Jeunes et élégants Indochinois, toujours tirés à quatre épingles, malgré les complexités d'une situation financière parfois dramatique, Martiniquais, Sénégalais et combien d'autres, encore, du plus beau noir ou du jaune du meilleur teint, s'assoient. sur les bancs universitaires, cote à côte avec nos étudiants. De récents succès viennent de nous apprendre qu'ils savent, à l'occasion, se comporter aussi brillamment que les meilleurs d'entre ces derniers.

Un Annamite, M. Pham Duy Khiêm, un Sénégalais. M. Senghor, viennent d'obtenir le diplôme d'agrégé des lettres.

M. Pham Duy Khiêm a « sept ans de France », stage après lequel un Français, chez lui, a presque droit à l'appellation de « vieux colonial ». En 1931, le jeune homme entrait à l'École normale pourvu de sa licence et du diplôme d'études supérieures. Ce fils de la lointaine Asie avait décroché cette dernière timbale en présentant sur un de nos auteurs les plus français, Marivaux, une étude riche d'esprit critique et de compréhension.

Pourtant, l'an dernier, il manqua — de peu — son agrégation. Seuls, les vingt-huit premiers étaient reçus. Classé trentième, le pauvre M. Pham Duy Khiêm vit la coupe s'éloigner de ses lèvres. Il y avait à son échec plusieurs raisons. La première était sa faiblesse en philosophie. La seconde, d'un tout autre ordre, mais combien émouvante, était son épuisement physique. Éternelle misère de l'étudiant pauvre qui doit, pour s'assurer un gite et le couvert, consacrer ses loisirs à de fastidieuses « besognes de rapport ».

Une initiative heureuse de M. Blanchard de la Brosse, président du conseil d'administration de la Maison de l'Indochine, le déchargea, cette année, d'une partie de ses soucis matériels, par l'octroi d'une bourse équivalente au prix de son logement.

M. Pham Duy Khiêm s'est classé treizième, au dernier concours, sur cent cinquante-deux candidats.

Mais, à côté de ce beau succès, voici la grande injustice. L'étudiant indochinois, classé treizième, est titulaire, en réalité, du numéro 13 *bis*. Ce *bis* ne vous dit rien ? Attendez. Vous allez comprendre. Notre République libérale, qui promet égalité et fraternité aux peuples d'outre-mer rangés sous son drapeau, établit, en fait, des différences iniques entre ses propres enfants et ceux qu'elle a adoptés.

Ainsi, M. Pham Duy Khiêm, agrégé ès lettres, n'a pas droit au titre de citoyen français. C'est un « sujet », un point c'est tout. Le mal ne serait pas grave si les « sujets » français pouvaient jouir des mêmes droits que les citoyens. Malheureusement, Il n'en va pas ainsi. Autorisé, de justesse, à affronter les juges de l'agrégation, M. Pham Duy Khiêm, quoique sorti vainqueur de l'épreuve, ne pourra enseigner que dans son pays d'origine. C'est-à-dire que si l'Indochine n'a pas besoin de ses services, ce brillant élève de Normale en sera réduit à chercher un emploi ailleurs. Il a même été décidé que, désormais, les candidats sujets ou protégés français ne seraient admis à se présenter que dans la mesure des besoins de leurs pays.

Vous voyez alors la situation d'un jeune homme qui, après avoir préparé pendant sept ans l'agrégation, se voit, à la dernière minute, écarté brutalement de l'examen. Tous ses efforts auront été vains. Il n'aura qu'à s'orienter… sur une autre voie.

En attendant, l'annotation *bis* a été créée pour distinguer ces étudiants de leurs camarades français.

Qu'en dites-vous ? N'aurez-vous pas envie de sourire quand on vous viendra parler de la « France des cinq parties du monde », de notre « Empire colonial », des « cent millions de Français », de la « mère-patrie », etc.

Voilà le cas que nous faisons d'un Indochinois d'élite ! Voilà comment, au lieu de nous réjouir de son succès, de l'encourager, nous mettons tout en œuvre pour ôter à ses jeunes compatriotes l'envie de marcher sur ses traces.

Mais que l'on se rassure. M. Pham Duy Khiêm ne sollicitera pas un poste dans la métropole. Il a trop envie de retourner pays d'origine, où une vingtaine d'agrégés français occupent d'ailleurs les places que pourraient revendiquer, demain, ses compatriotes.

Jean COUVREUR.

LA FÊTE DU « TÊT » CHEZ LES ÉTUDIANTS DE L'INDOCHINE

LE PRESIDENT ALBERT SARRAUT ET LE MINISTRE DES COLONIES,
M. JACQUES STERN, ONT HONORÉ CETTE MANIFESTATION DE LEUR PRESENCE
(*La Dépêche coloniale*, 2 février 1936)

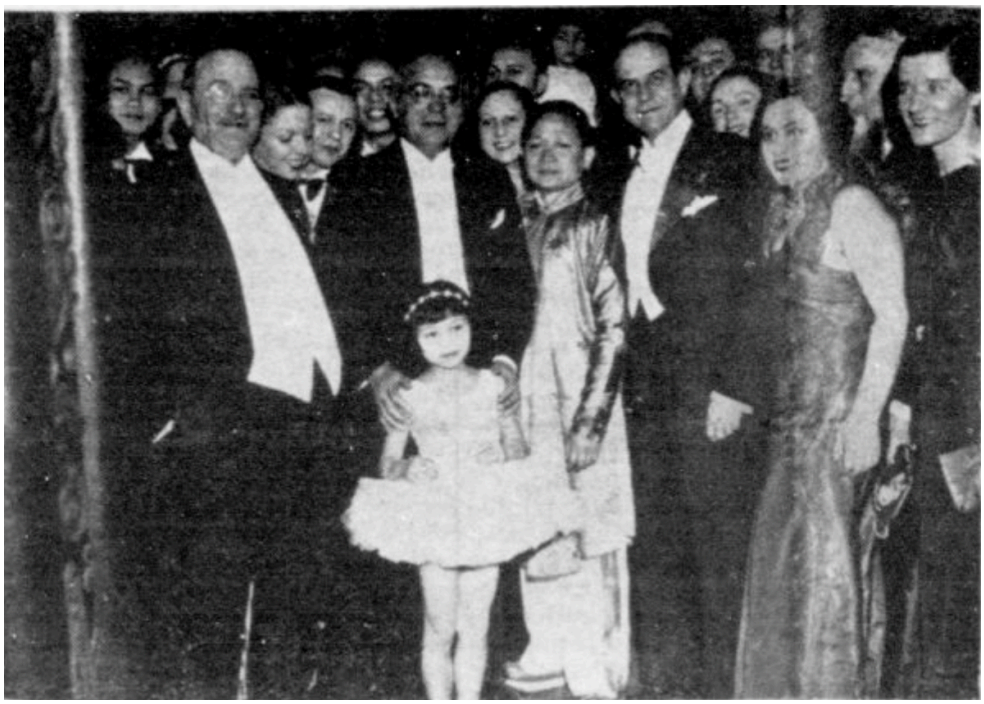

M. Albert Sarraut, président du Conseil, et M. Jacques Stern, ministre des Colonies, au bal du Têt, chez les étudiants indochinois. On reconnaît au premier plan, à gauche, M. Ernest Outrey, député de la Cochinchine.

Ainsi, par la force des symboles et des habitudes, encore une fois, le premier jour de l'an extrême-oriental vient d'émerger au plan de l'actualité. Et samedi dernier, au pavillon de I'Indochine, à la cité universitaire, les étudiants annamites ont fêté somptueusement leur « Têt » national. Comme de coutume, le président Albert Sarraut, pour qui l'Indochine est une seconde patrie, et le ministre des Colonies, M. Jacques Stern ont honoré de leur présence, ces agapes, pourrai-ton dire familiales.

À notre arrivée, l'atmosphère était si chaude et si joyeuse que, pour un moment, nous croyions avoir le plaisir — comme les autres années — de rendre compte d'un ces spectacles uniques, dont seule la « maison de l'Indochine » a le secret: Dans ce cadre à la fois moderne et hiératique, les invités semblaient ne pas changer. Le président Sarraut, un peu soucieux sans doute à cause de sa haute charge, rayonnait de bonté et de générosité. Le ministre des Colonies, comme ses prédécesseurs, était cordial et bienveillant. MM. Ernest Outrey, député de la Cochinchine, le gouverneur général Blanchard de la Brosse et le résident supérieur Le Fol, très entourés, se dépensaient en gentillesses et en amabilité. Mme Gabriel Perreux, indochinoise d'adoption et dont le pseudonyme littéraire est Marie-Louise Gasc, symbolisait la joie et la grâce même. Quelques étudiants annamites arboraient leurs robes de soie brodées et leur turban noir. Et habillés de la sorte, ils avaient un air solennel et un peu guindé qui n'était pas sans agrément...

Des artistes autochtones, parés comme jadis, exécutèrent les anciennes danses indochinoises et antillaises. Puis, curieuse alliance de l'Orient et de l'Occident, une petite ballerine annamite de six ans, toute menue dans son « tutu », fit une gracieuse exhibition de « pointes ». Elle paraissait si innocemment comique avec son air grave, que le Président Sarraut ne put s'empêcher de la soulever dans ses bras pour la féliciter.

Une heure et demie du matin. Le président Sarraut et le ministre des Colonies se retirèrent. Un vide subit se produisit et nous nous aperçûmes alors qu'il manquait à la fête, la présence de ces personnalités coloniales et parisiennes qui faisaient, les années passées, la renommée du bal du « Têt ». Même les étudiants indochinois (français et annamites) étaient rares. À peine en comptait-on une dizaine. D'où venait cette défection ? Ne chuchotait-on pas que certaines personnalités s'étaient plaint au ministre des Colonies de n'avoir pas — malgré leur réclamation — reçu d'invitation ? Nous voulons croire qu'il ne s'agit là que d'un simple oubli. Car — et il faut qu'on le sache — le bal du « Têt » n'est pas une manifestation strictement « estudiantine ». Il doit être surtout une occasion de fraternité pour tous les Indochinois et, si possible, pour tous les Français de la plus Grande France.

Qu'on pense à ce qu'est le « Têt » en Annam. Les familles s'y retrouvent. Les amis s'y font visite. Une chaleur communicative réunit les êtres. Quoi donc de plus naturel qu'en ce jour suprême, tous les Indochinois résidant à Paris soient invités à se rassembler dans ce pavillon, symbole de leur petite patrie et de leur espoir ?

———————————

Le bal du Têt à Paris
(*L'Avenir du Tonkin*, 3 février 1936)

Paris, 2 février. — Dans le cadre exotique et harmonieux de la maison d'Indochine de la Cité universitaire, un grand bal du « Têt » avait été organisé hier par les étudiants de la maison, à l'occasion du nouvel an annamite

Il s'est déroulé en présence de nombreuses personnalités. Citons, parmi l'élégante assistance, M. Albert Sarraut qui, malgré ses devoirs de président du Conseil, a voulu honorer le bal de sa présence, et MM. Stern, ministre des Colonies, Henri Haye, Outrey, Blanchard de la Brosse, etc.

Les attractions choisies, parmi lesquelles le jeune danseur Trân-Qui-Giai, d'un réel talent, la petite danseuse indochinoise Dinh-Thi-Phoi, âgée de 6 ans seulement, Mme Louise Bartira, du Casino de Paris, une cantatrice et diseuse antillaise, eurent un succès mérité. Enfin, le traditionnel « Dragon de l'Annam » au masque terrifiant, fut promené dans la salle. On a dansé avec entrain jusqu'au petit jour au son d'un excellent orchestre. Cette soirée a été de tous points réussie.

———————————

LES ÉTUDIANTS ANNAMITES EN FRANCE
(*L'Avenir du Tonkin*, 4 avril 1936)

(PAR AVION)

C'est avec un vif plaisir que les Tonkinois apprendront le succès de Mlle Ng thi Binh, leur compatriote, reçue au dernier probatoire de l'examen de pharmacie de 1re classe à Paris. C'est la première femme annamite reçue pharmacienne. À signaler qu'elle n'a que 24 ans et que, avant d'entrer à l'école de pharmacie de Hanoï, elle fut institutrice pendant deux ans au Tonkin. Mlle Binh a eu deux fois la mention assez bien sur les quatre examens qu'elle a passés à Paris, ce qui prouve la valeur de l'enseignement

donné à Hanoï où elle fit ses études de pharmacie jusqu'à la 4e et dernière année, qui n'est qu'une année de révision.

Mlle Binh a pu amorcer une thèse et examiner de près l'organisation des grandes pharmacies parisiennes.

Aucun Annamite n'a été reçu interne des hôpitaux cette année : M. Tran van Con et M. Nu. van Vang furent admissibles, mais dans un rang qui ne leur permettait aucun espoir. Deux Français de la maison de l'Indochine ont été reçus (dont un 17e sur 67), sur 6 admissibles et 7 candidats. C'est une belle proportion, surtout à l'admissibilité.

À l'internat, les Annamites ont été plus heureux et ils comptent 3 succès sur 364 reçus. M. Bui kien Tin est 213e ; M. Ng. the Dai est 216e et M. Tran huu Tuoc est 268e. M. Bui kien Tin, qui est à la Maison de l'Indochine ainsi que M. Tuoc, remporte là un beau succès car c'est la première fois qu'il se présente. Il n'est en France que depuis un an, envoyé avec une bourse de 7.500 francs qui vient d'étire réduite à 5.000 francs ; l'indemnité d'externat n'étant que de 8 francs par jour, il sera vraisemblablement obligé de revenir à Hanoï.

Mlle Vo thi To, étudiante, vient d'épouser M. Pham ngoc Ton, ancien élève de l'École polytechnique et de l'École des Ponts et chaussées ; Ie mariage a eu lieu à la mairie du 15e. Il est à remarquer que les étudiantes annamites à Paris, trop peu nombreuses d'ailleurs, sont très recherchées par leurs camarades. La plupart se marient en France pour éviter les formalités longues, coûteuses et fastidieuses des mariages traditionnels.

Nous avons signalé que deux Annamites se présentent cette année à l'agrégation de mathématiques : ajoutons qu'un troisième se présente à l'agrégation de philosophie, la plus difficile des agrégations de l'ordre des lettres ; c'est M. Le Van Hai, étudiant en Sorbonne ; il a, paraît-il, des chances d'être admissible, bien que ce soit son premier concours.

———————————

LA FÊTE DES ÉTUDIANTS INDOCHINOIS
(*Les Annales coloniales*, 5 mai 1936)

Ainsi que nous l'avions annoncé, les étudiants indochinois de Paris ont célébré samedi soir la fête du printemps de la Cité Universitaire.

Leur grand bal de nuit, qui se déroula dans un cadre très couleur locale, obtint un gros succès d'affluence et d'élégance, ainsi que les nombreuses attractions organisées par le président de l'Association, M. Tran Van Cou, avec le concours d'artistes renommés.

———————————

Les Indochinois de Paris
(*Chantecler*, 10 mai 1936, p. 3)

Dans la nuit de samedi à dimanche, les étudiants de la maison de l'Indochine, à la cité universitaire, ont donné à l'occasion de la fête du Printemps, leur dernier bal de la saison, avec l'excellent orchestre Bouillon. Une élégante assistance a dansé jusqu'à l'aube, ne ménageant pas ses applaudissements aux artistes, notamment à Germaine et Jean Sablon et à un talentueux trio de chanteurs guitaristes hawaïens, dont les mélodies langoureuses accompagnaient une danseuse matai pleine de naturel et de souplesse.

Les résidants de la Maison avaient réalisé avec goût et habileté une délicate décoration indochinoise du bar et du buffet, ainsi que des illuminations.

———————————

LES ÉTUDIANTS ANNAMITES REMPORTENT EN FRANCE DE NOMBREUX SUCCÈS
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 juillet 1936)

Quelques thèses intéressantes viennent d'être soutenues en France par des Annamites.

Le 24 avril, M. Doan-khac-Thinh, docteur en médecine, qui fit à Hanoï ses quatre premières années de médecine, soutint à Poitiers sa thèse de doctorat en sciences sur « Les labiacées [6] médicinales d'Indochine. Études systématique, anatomique et phytogéographique ». M. Thinh est le second Annamite ayant passé le doctorat ès sciences.

Publiée chez Jouve, 15, rue Racine à Paris, sa thèse est un fort volume de 220 pages illustré de 14 planches. C'est l'ouvrage d'un botaniste de grande classe formé par M. Pételot dont l'influence fut si grande sur ses élèves.

M. Thinh a classé plus de 1.000 échantillons de labiées et cette famille est, on le sait, d'une extrême homogénéité qui rend la classification laborieuse et parfois impossible, il les a répartis, en 41 genres et 125 espèces dont 25 nouvelles. Il a ramené des genres différents à un seul.

Outre son intérêt botanique, ce beau livre scientifique intéressera également le géologue et le climatologue. Rappelons qu'il y a deux ans M. Doan-khac-Thinh avait soutenu sa thèse de médecine sur les polynévrites palustres si souvent confondues avec le béribéri (chez Jouve, également). Le docteur Thinh achève actuellement des études d'ophtalmologie et nous ne tarderons sans doute pas à le voir au Tonkin.

M. Truong-cong-Quyen a passé le 1er juillet, à Toulouse, avec la mention très honorable, sa thèse de docteur en pharmacie sur « Les substances vénéneuses susceptibles d'être rencontrées en Indochine ». Dédiée au docteur Sallet, cette brochure de 96 pages est un relevé amusant des croyances annamites que l'auteur a relevées dans les ouvrages chinois et annamites que le docteur Sallet a emmenés à Toulouse. On y trouvera également des récits comme celui de l'empoisonnement de la garnison de Hanoï. Ce livre appelle un complément scientifique où les substances dites vénéneuses seront étudiées selon les données de la science moderne.

M. Triêu-huu-Thoi, de Haïphong. a passé le doctorat de médecine à Paris sur « Le traitement de l'opiomanie » (Marcel Vigne, éditeur). Après un court historique de l'opiomanie, il étudie l'opium lui-même, la culture, l'industrie, puis les fumeurs, leurs troubles psychiques et physiques et enfin, le traitement donnant environ 50 % de guérisons persistantes ; les différentes méthodes sont passées en revue avec leurs avantages et leurs inconvénients; méthodes lente, brutale, de substitution du docteur Suwo, de: choc de modinos, par l'insuline, de Delaville, etc. Une dernière partie traite de la lutte contre l'opiomanie.

*
* *

M. Triên-hun-Thai habite la Maison de l'Indochine à la Cité universitaire, comme M. Doan-khac-Thinh, et cette maison a obtenu cette année de beaux succès. M. Granval, fils du sympathique industriel de Haïphong, qui est à la Maison depuis sa sortie de l'École polytechnique, vient d'être reçu à l'Inspection des Finances. M. Hoang Xuân Han, candidat à l'agrégation de mathématiques, est dans les 33 candidats déclarés admissibles sur 180 et ses chances sont grandes à l'oral.

M. Ngo dinh Nhu termine sa seconde année à l'École des Chartes avec la 3e place sur 14 ; malheureusement, son état de santé l'a forcé à abandonner les cours de chinois de

---

[6] Labiacées ou labiées : synonymes.

l'École des langues orientales. Il va, pendant les vacances, commencer sa thèse sur « ce que les missionnaires ont appris à l'Occident de la société annamite au XVIIe siècle ».

M. Vu cao Dam vient de passer avec succès l'examen de 2e année de l'École du Louvre. Il n'a pas pour cela abandonné la sculpture et, au dernier grand Salon, il exposait des bustes de MM. Albert Sarraut, Paganon et Victor Tardieu qui ont été très remarqués.

M. Pham quan Lê a été reçu à l'École des Ponts et Chaussées, mais a échoué à l'École normale et il faut espérer qu'il va continuer à préparer Normale Sciences, car il est très doué. M. Lê viêt Huong a été reçu à l'École des Ponts et Chaussées avec la meilleure note de français (un 18), du concours ; il a été sous-admissible à l'École polytechnique, mais a échoué à Normale et devrait également persister, ayant le sens des mathématiques.

M. Pham tinh-Quat, élève de l'École normale, vient d'être reçu à son dernier certificat de licence et au diplôme de calcul des probabilités ; il sera sans doute, l'an prochain, agrégé de mathématiques.

M. Nguyen huy Koutum a passé avec la mention très bien le diplôme de chimie supérieure ; il sera sans doute, l'an prochain, agrégé de physique et, s'il l'eût voulu, il serait entré cette année à Normale Sciences (section II). M. Lê phat Vinh a été reçu avec la mention assez bien au certificat de physique générale et à celui de mathématiques générales ; il va tenter maintenant à Normale Sciences (groupe III).

M. François Le quang Dung, de Sadec, fils de l'ancien doc phu su qui vint souvent à Hanoï pour le Conseil de gouvernement, est reçu 15e sur 43 à l'École coloniale. C'est le premier Annamite entrant dans cette école. Il a vingt ans et son frère, M. Lê quang Trong, adjoint à Tayninh, est le seul Annamite entré dans le cadre des administrateurs des Services civils. M. Riner, fils du sympathique colon, est également reçu à l'École coloniale.

M. Labasthe, fils du planteur bien connu de Cochinchine, est reçu au diplôme de l'École supérieure d'électricité.

M. Nguyên si Thieu, de Hanoï, admissible l'an dernier à Normale Sciences (groupe II physique), l'est encore cette année. Souhaitons qu'il franchisse cette fois le cap de l'oral. l

M. Nguyên van Hung est admissible à l'École centrale. Son succès ne fait pas de doute.

M. Do dinh Cuong a achevé sa licence de mathématiques à Toulouse et nous le reverrons bientôt.

M. Hoang xuan Nhi a passé en Sorbonne le certificat de psychologie et Mlle Lê thi Hoang a terminé sa 5e année de médecine.

———————

LES ANNAMITES À PARIS

———————

LA MAISON D'INDOCHINE REMPORTE, CETTE ANNÉE ENCORE, DE PLUS ÉCLATANTS SUCCÈS

———————

Agrégés annamites en perspective

(*L'Avenir du Tonkin*, 1er août 1936)

Paris, le 15 juillet 1936.

Cet excellent Bauduin de Belleval doit jubiler à la pensée qu'il va nous envoyer peut-être encore un agrégé annamite cette année. Un de ses plus chers poulains, M. Hoang xuan Han, est, en effet, admissible à l'agrégation de mathématiques. Sur 180 candidats, 33 furent déclarés admissibles et 20 ou 22 seront reçus. M. Han a donc des chances

d'être encore en selle à la fin du concours et c'est ce que lui souhaitent tous ses camarades, nombreux à Saïgon.

M. Nguyên duong Don, auditeur à l'École normale comme M. Han, n'est pas admissible. Il sera, nous l'espérons, plus heureux l'an prochain.

On ne sait pas emporte si M. Lé van Hai est admissible à l'agrégation de philosophie. C'est douteux, car c'est son premier concours et l'agrégation de philosophie est la plus difficile des agrégations de l'ordre des lettres.

M. Nguyên huy Koutum vient de passer brillamment le diplôme de chimie supérieure et il sera certainement reçu l'an prochain à l'agrégation de physique. Il serait entré cette année à l'École normale s'il avait bien voulu s'y présenter, mais il a hâte d'avoir terminé, ne jouissant que d'une modeste bourse d'une société privée d'Annam.

M. Pham dinh Quat vient de passer son dernier certificat de licence et le diplôme de calcul des probabilités. Comme il est élève de l'École normale et qu'il dispose ainsi de la meilleure préparation possible, il sera sans doute agrégé de mathématiques l'an prochain.

M. Nguyên-si-Thieu est de nouveau admissible à Normale Sciences (groupe II Physique) : franchira t-il cette fois les épreuves orales ? Nous l'espérons de tout cœur.

M. Albert Lê-phat-Vinh vient de passer facilement en Sorbonne le certificat de mathématiques générales et celui de physique générale avec la mention assez bien. Passionné de géologie et ayant l'esprit d'un vrai savant, il se présentera l'an prochain à Normale Sciences (groupe III, sciences naturelles) et il a d'ores et déjà les plus grandes chances d'être reçu.

M. Pham-quang-Lê a échoué à Normale Sciences, Il a été reçu premier de la section étrangère à l'École des Ponts et Chaussées, ce qui le place 13e du classement général, mais il faut souhaiter qu'il puisse de nouveau affronter Normale. Il est, en effet, très doué pour les mathématiques et ce qui le prouve, c'est qu'il demeura ici près de deux ans avant qu'une bourse lui fût accordée et qu'il entra directement en mathématiques spéciales à Louis-le-Grand sans passer par la classe de Spéciales Élémentaires ; malgré cela, il se plaça très convenablement dans une « taupe » très forte.

M. Lê-viêt-Huong, de Saint-Louis, a échoué aussi à Normale Sciences et a été reçu à l'École des Ponts ainsi que sous-admissible à l'École polytechnique. Il faut que, lui aussi, remette çà en Spéciales.

*
* *

Cela nous fait bien des agrégés en perspective ; et que de Normaliens : il y aura bientôt en Indochine plus d'Annamites normaliens que de Français : y en a-t-il quatre ou cinq Français ?

M. Doan-khac-Thinh n'est pas normalien et n'aspire pas à l'être, mais il est docteur en médecine de Paris et, depuis trois mois, docteur ès-sciences de Poitiers avec une très belle thèse sur les labiées médicinales de l'Indochine.

En mars 1935, Mlle Hoang thi Nga avait également conquis le grade de docteur ès sciences d'État ; M. Thinh arrive donc bon second.

Il est du Tonkin, comme Mlle Nga, et il est pensionnaire de la Maison de l'Indochine à la Cité universitaire, comme la plupart de ceux que j'ai cités plus haut et de ceux dont je vais parler maintenant.

M. Ngo vinh Nhu, frère de M. Diêm, ancien ministre, dont la disgrâce fut célèbre, est reçu troisième à l'examen de fin de 2e année de l'École des Chartes.

M. Vu-cao-Dam a passé de son côté l'examen de fin de 2e année de l'École du Louvre. M. Nguyên van Hung est admissible à l'École centrale et, ayant eu, l'an dernier, le prix d'excellence en « piston » à Saint-Louis, il va être reçu facilement.

M. Granval, fils de l'armateur de Haïphong, est reçu inspecteur des finances ; sera-t-il un jour notre grand argentier ? M. Labasthe, fils du fameux « paysan du Bassac », figure sur la liste des nouveaux diplômés de l'École supérieure d'électricité où il bat des ingénieurs de l'École centrale. M. Pham-ngoc-Thuan — Gaston pour ses camarades — est reçu licencié en droit, Mlle Bui thi Cam, bachelière.

Mlle Lé thi Hoang a terminé la 5e année de sa médecine, M. Do dinh Cuong vient de terminer à Toulouse la licence d'enseignement de mathématiques ; il nous reviendra prochainement. Enfin, M. Truong cong Quyen vient de passer à Toulouse le doctorat de pharmacie avec une thèse sur les toxiques d'Indochine.

Tous ces résultats sont très encourageants et montrent que, s'il n'y a plus en France que peu d'étudiants annamites, ils sont, par contre, de qualité et ils s'attaquent courageusement aux concours les plus difficiles.

Maurice GAUTHIER.

(*La Presse indochinoise*)

———————

Le bal du Têt à Paris

(*Chantecler*, 14 février 1937, p. 4)

Paris, 15 février. — Dans la nuit de samedi à dimanche s'est déroulé à la Fondation d'Indochine de la cité universitaire et avec son entrain habituel, le traditionnel bal du Têt organisé par les étudiants de la maison au profit de leur caisse de secours. Une assistance très élégante à dansé jusqu'à l'aube dans l'harmonieuse salle des fêtes rouge et or, sous le regard impassible d'une tête dorée du Bouddha au masque puissant, œuvre du jeune sculpteur connu Vu-cao-Dam.

Parmi les assistants, on remarquait : M. Albert Sarraut, le capitaine Emblanc, représentant le ministre des Colonies, empêché ; MM. Henry Haye, sénateur de Beaumont, député ; Blanchard de La Brosse, Le Gallen, président du Comité du commerce d'Indochine ; Jabouille, résident supérieur honoraire d'Indochine ; Wintrebert, Chassaing, Devé, administrateurs. Plusieurs membres de La famille de M. Bui-quang-Chiêu avaient revêtu de délicieux costumes annamites, notamment la gracieuse Mlle Bui-thi-Cam.

On a applaudi les danses japonaises classiques de Mlle Youriko, de l'opéra de Kobé, une petite danseuse annamite de huit ans, Mlle Dinh-thi Phoi, le fantaisiste Roland Toutain, le guitariste Sanchis, le pianiste Mackerty.

Cette fête a remporté un plein succès, dont le mérite revient, pour une large part, à M. Tran-huu-Thuoc, l'actif président du comité des étudiants de la Maison d'Indochine, secondé par ses camarades.

———————

Pour les victimes des inondations d'Indochine

(*L'Avenir du Tonkin*, 8 décembre 1937, p. 1)
(*Chantecler*, 12 décembre 1937, p. 4)

Paris, 7 décembre. — Dans la nuit de samedi à dimanche s'est déroulé dans le cadre traditionnel de la Maison de l'Indochine à la cité universitaire un grand bal de nuit organisé, cette fois, au profit des victimes des terribles inondations récentes d"Indochine.

La fête était présidée par M. Marius Moutet qui, dans une allocution radiodiffusée, fit appel à la solidarité de la Métropole avec l'Indochine devant le cataclysme, et

annonça le prochain dépôt sur le bureau de la Chambre d'un projet relatif à l'octroi aux sinistrés d'un secours de trois millions de francs.

On remarquait la présence de madame Moutet, de MM. Varenne, Blanchard de La Brosse, Bui Quang Chieu et Dao Van Zu, attaché au cabinet du ministre des Colonies, Chassaing, administrateur des Colonies, et Freyssenge [7].

De nombreuses attractions égayèrent la fête et furent vivement applaudies, notamment Marie Bell, sociétaire de la Comédie française, la danseuse Joan Baron et la créole Zaida.

La fête avait été organisée par M. Tran Huu Tuoc, président du comité des étudiants de la Maison de l'Indochine.

———————

Le Têt à Paris
(*Chantecler*, 13 février 1938, p. 4)

Le 30 janvier a eu lieu à la Cité universitaire, sous la présidence de M. Lebrun et la présence de MM. Sarraut et Steeg, le traditionnel bal des étudiants indochinois à Paris, à l'occasion du Jour de l'an annamite, au profit de la caisse d'entraide. Toute la grande salle et le bar ont été animés jusqu'à l'aube. Dans l'assistance, nombreuse élégante, on distinguait M. Langeron, préfet de police, M. Gourdon, directeur de l'Agence économique de l'Indochine, M. Blanchard de La Brosse et le délégué du Tonkin au conseil supérieur des colonies, M. Varenne, et celui de la Cochinchine, M. Bui-quang-Chieu.

De belles attractions ont été présentées qui ont été très applaudies. Le succès de cette fête revient surtout à M. Baudoin de Belleval, directeur de la fondation indochinoise de la Cité universitaire et au comité des étudiants de la fondation.

———————————

NOUVELLES DE FRANCE
—x———
Chez nos étudiants à Paris
——o—-
Le Bal du Têt
(*La Tribune indochinoise coloniales*, 18 février 1938)

Nous avons relaté brièvement cet « great event » mondain qui s'est déroulé à Paris. Nous avons reçu, par le dernier courrier de France, quelques détails sur cette belle soirée à laquelle assistèrent le président de la République, le ministre de l'Intérieur M. A. Sarraut, ancien gouverneur général de l'Indochine, M. Steeg, actuellement ministre des Colonies, et de nombreuses personnalités officielles, civiles et militaires françaises et annamites

Le bal annuel du Têt, organisé par la Maison de l'Indochine à la Cité universitaire, a revêtu cette année un caractère grandiose. En effet, il eut lieu non pas, comme les années précédentes, dans la salle des fêtes de la Maison de l'Indochine, trop exigüe pour l'ampleur qu'il avait prise, mais au Palais Rockfeller où sont groupés les services communs de la Cité universitaire.

L'immense salle des fêtes de ce Palais fut décoré avec goût. Vers 22 heures on y remarquait déjà la présence de MM. Sarraut, Bui-quang-Chieu, Steeg, Varenne

---

[7] Jules-Marie-*Gabriel* Freyssenge (1878-1942) : marié en 1908 à Paris avec Mlle Louise-Eugénie Baudry. Avocat à Saïgon, puis à Paris. Représentant en 1921 des créanciers indochinois de la Banque industrielle de Chine. Chevalier de la Légion d'honneur (1921).

Guernut, Outrey, de la Brosse, Gourdon, Régismanset, le général Morange, la princesse Iukanthor, M. Chassaing, le colonel Ducas, général Mathis, M. Mony Sabin, René-Leclerc, Trémaud, M. le Bosc, MM. Launay, Henri de Vienne, Petithuguenin, Devé, Bertrand-Vigne, Yvon, Roussier, Delavignette, Mme Gabrielle Bertrand ; MM. Laurent, Quesnel, l'intendant Busy [8], M. Bracke, les généraux Lecomte et Schmoll, le gouverneur Bouge [Roume ?], M. Branet, le gouverneur Merwart, MM. Bussière, Grimald, Bramel, le Général Bloch, MM. Paul Pasquier, Durier, Me Gallet, MM. Julien Maigret, Pargoire, Rispaud, le colonel Gresset, Me Freyssenge, MM. Lê quang Trong, Lê quang Kim, le docteur Trân ba Huy, M. Silbert, Mme Maryse Choisy, M. Pétra et ses camarades Boussus et Destremau [tennismen], etc.

Le décor était littéralement féerique, à la fois d'une grande richesse et d'une parfaite harmonie, il décelait le goût très sûr des étudiants annamites. Une quantité de projecteurs puissants animaient la voûte élevée de cette salle immense et contribuaient à faire régner une ambiance de conte des Mille et une Nuits.

Dans les deux salles latérales, deux buffets excellents et à prix très modérés alimentaient les nombreuses tables.

Vers 11 h.15, le Président de la République fit son entrée et fut salué d'une énorme ovation.

Il y avait alors plus de 2.000 personnes dans la salle.

M. Lebrun partit au bout d'une demi-heure après qu'on lui eut présenté les étudiants annamites et quelques personnalité.

De minuit et demi à 1 h.30, d'excellentes attractions passèrent, malheureusement gâtées par le brouhaha de la salle. Gabriello, Clérice, Riva Dini, Pepe Daems, Dinh thi Phoi et un chœur russe furent particulièrement goûtés.

A 6 heures du matin, les invités s'en allèrent à regret en félicitant le comité organisateur de cette fête : MM. Hoâng-xuân-Nhi, Lê-viêt-Huoug, Fabre, David, Fernberg, Brenta, Dumont, etc..

———————

Le bal du Têt à Paris
(*Chantecler*, 9 février 1939, p. 4)

Paris, 5 février. — À la maison de l'Indochine de la cité universitaire s'est déroulé dans la nuit du 4 février le bai du Têt, à l'occasion du nouvel an annamite. Le bal était présidé par M. Campinchi, ministre de la Marine, et par M. Jean Zay, ministre de l'Éducation nationale, représentent tous deux M. Albert Sarraut empêché. On y remarquait la présence du colonel de Jonquières, représentant M. Mandel, ministre des Colonies, de M. Pagès, gouverneur de la Cochinchine, et de M. [Louis-Charles] Lefebvre, directeur de l'Agence économique de l'Indochine.

Les gouverneurs généraux Blanchard de La Brosse et Le Gallen, et M. Outrey, en qualité de membres du conseil d'administration, firent les honneurs de la maison.

De nombreuses attractions complétaient la soirée.

———————

La fête des étudiants indochinois à Paris
(*L'Avenir du Tonkin*, 7 février 1939)
(*Chantecler*, 9 février 1939, p. 6)

---

[8] Léon Busy (1874-1951) : polytechnicien, commissaire et intendant militaire en Indochine (1898-1917), puis photographe du gouvernement général (1922-1931).

Paris, 6 fév. (ARIP). — Au cours de la fête qui a eu lieu samedi à la Fondation de l'Indochine à la cité universitaire, M. Campinchi, ministre de la Marine, a répondu à l'allocution bienvenue du gouverneur général Blanchard de la Brosse en disant tout le plaisir qu'il éprouvait à se trouver dans l'atmosphère de l'Indochine à Paris.

Parmi les attractions, on notait la jeune cantatrice franco-tonkinoise Jeanne Garnier, le jeune danseur cochinchinois Tran-qui-Giai, Mlles Nancy, Weint et Yvette Dalvie, lauréates du concours des meilleurs artistes de la chanson et de la danse parmi les jeunes.

Outre les personnalités déjà citées l'on remarquait la présence de M. [Henry] Wintrebert [9], résident supérieur, de M. Auguste, résident-maire de Dalat, ainsi que l'Ingénieur principal Do-huu-Chan et du peintre Le-Pho.

L'élégante assistance a dansé jusqu'à l'aube.

Le succès de cette fête revient à l'actif comité des étudiants de la maison de l'Indochine.

———————————

Causerie de M. Buu-Lôc
sur la vie des étudiants indochinois à Paris
(*L'Écho annamite*, 25 août 1943)

Chers auditeurs,

Hier, nous avons causé sur le train de vie que les étudiants indochinois mènent à Paris. Ils sont tous, comme je vous l'ai dit, relativement bien pourvus matériellement. Mais comme ils sont condamnés depuis longtemps à vivre loin de leur patrie et de leur famille, ils ne peuvent s'empêcher d'y penser tristement. Avant la guerre, à l'époque où les communications étaient faciles, les étudiants recevaient hebdomadairement les lettres ou mensuellement; les cadeaux de leur. familles. Paris n'était donc pas très éloignée de Hanoï, Huê, Saïgon, bien que située à des milliers de kilomètres de distance.

Le Ministère des Colonies, considérant comme un devoir de venir en aide aux étudiants, matériellement et intellectuellement, vient de créer quatre « Foyers des Étudiants Coloniaux en France » situés respectivement à Paris, Toulouse, Montpellier et Marseille.

Le Foyer des Étudiants à P-ris occupe deux étages d'une superbe maison siégeant numéro 254 rue Saint Germain, entre deux cafés réputés, le « Café de l'Or » et le « Café des Escargots ».

La direction du Foyer est confiée à M. Stocken, un des membres du Ministère des Colonies.

J'ai visité le Foyer [lors] de son inauguration. Sous la conduite de M. Stocken, j'entrai dans la salle. Ma vue fut frappée tout d'abord par une scène de danse exécutée, aux sons des pianos et des accordéons, par quelques étudiants originaires des Antilles.

Je vis ensuite d'autres étudiants, venant de Madagascar, qui jouaient bruyamment au bridge. Et plus loin dans le fond, les étudiants indochinois, faisant cercle autour d'une table, parlaient à voix basse.

Après les présentations habituelles faites par M. Stocken, tous les étudiants se mirent à m'entourer, causant, riant, faisant un terrible tapage. M. Stocken m'attira alors dans une chambre d'à côté et me dit en souriant : «Je suis tout à fait heureux et fier aussi de ce que les étudiants ont fait de cette maison une salle de réunion quotidienne. Le Gouvernement, pénétré de leur situation précaire, a bien fait de les avoir aidés

---

[9] Henry Wintrebert (1883-1963) : carrière dans les services civils de l'Indochine (1903-1940). Pilote-aviateur, ancien président de l'Aéro-Club du Nord-Indochine. Voir encadré : www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Aero-club_du_Nord-IC.pdf

pécuniairement, soit en leur accordant des bourses scolaires, soit en leur prêtant les sommes nécessaires pour leurs besoins quotidiens et leurs achats des livres classiques.

Dans bien des cas, nous chargeons nous-mêmes de leur procurer des livres avec la réduction de 25 % qui est notre droit. Nous avons même formé le projet d'ouvrir des pensions à tarif réduit. Mais, vu la rareté des produits alimentaires et les difficultés avec lesquelles on s'en procure, nous devons retarder l'exécution de notre plan. Cette question n'est d'ailleurs pas d'une importance capitale, étant donné l'existence de nombreux restaurants de ce genre.

J'ai questionné M. Stocken sur le train de vie des internes. Il m'a répandu :

« Depuis que la Cité Universitaire est transformée en hôpital, les internes doivent se caser dans le Quartier Latin qui, de ce fait, devient surpeuplé au point qu'il n'y reste aucune chambre disponibles. Lorsqu'un étudiant de province vient à Paris, il ne manque pas, dans l'embarras de rechercher un logement, de s'adresser à nous. Dans bien des cas, nous réussissons à leur procurer [un] logement convenable, leur évitant des pertes de temps si précieux pour leur études.

« Lorsqu'un étudiant a terminé ses études», le Ministère des Colonies cesse de lui accorder des bourses scolaires afin de l'habituer à vivre de son propre travail. Mais pour ceux dont le manque de relations rend impossible l'obtention d'un emploi, le Gouvernement intervient souvent, et souvent il arrive à leur créer une situation convenable. Le Travail, en général, est attribué à chacun selon sa capacité et sa valeur.

« La plus souvent ils sont acceptés par ces trois Services : les Archives, le Ministère de Colonies et le Service de.… La solde mensuelle s'élève de 1.300 à 2.000 francs. Ceux qui ont licence ou doctorat sont exempts de concours et nommés d'office par le Comité d'Organisation industrielle. Ils reçoivent alors de 3.000 à 4.000 francs avec des indemnités pour charge de famille.

« Actuellement, la plupart des jeunes Français sont retenus comme prisonniers de guerre, au appelés à aller travailler en Allemagne. Il résulte de ce fait que la recherche d'un travail dans les services administratifs ou dans des maisons de particuliers n'est pas très difficile ».

J'interromps alors M. Stocken pour le questionner sur l'organisation du Foyer des Etudiants.

Il me répondit, après une pose [*sic*] :

« Il ne s'agit pas de s'occuper de nos étudiants seulement au point de vue matériel. Il faut leur éviter de mener une vie trop isolée et trop monotone Il faut qu'ils s'amusent, qu' ils tiennent des réunions amicales. Mais la pénurie de logements ne leur permet pas de se procurer une chambre convenable.

D'autre part, les étudiants habitent partout dans l'immense Paris. Il leur serait impossible de se faire fréquemment des visites, étant donné le manque de moyen de locomotion, le plus riche des étudiants ne disposant que d'une simple bicyclette dont la valeur excède celle d'une auto d'autrefois. Ils peuvent se rendre au Foyer, y condui[re]leurs amis, s'ils en possèdent. Le Foyer est prêt à les recevoir à n'importe quel moment. Toutes les chambres sont garnies de cheminées. »

Cela dit. M. Stocken me conduit dans une des chambre, simple et sans luxe, décorée de peintures originales : « La danse africaine », le « Travail de la Terre en Indochine », le tableau des « Jeunes filles des Antilles et de Madagascar ».

La Bibliothèque est installée à l'étage. « Elle ne possède pas, me dit M. Stocken, toutes les œuvres classiques, mais les étudiants peuvent toujours me signaler les livres qui font défaut et je ferai de mon possible pour les procurer ».

(La Voix de la France)
2 août 1943.

LA MAISON DE L'INDOCHINE à la Cité Universitaire
par Emmanuel BOURCIER
(*Le Journal de Saïgon*, 16 novembre 1946)

Paris, 4 novembre.

« Des étudiants indochinois poursuivant des études supérieures à Paris désireraient trouver à se loger dans des familles, moyennant le paiement d'un loyer. On est prié de faire les offres aux Amitiés indochinoises ».

J'ai repensé, en lisant cet appel publié par un journal d'aujourd'hui, à la Maison indochinoise de la Cité Universitaire, dont les bals et les fêtes traditionnelles du Têt attiraient, avant la guerre, le Tout-Paris élégant. Dans le splendide aménagement de la Cité, derrière l'ultra-moderne Pavillon néerlandais et près de celui du Canada, la Fondation déroule toujours le dragon d'Annam le long de la rampe de son perron. Deux jeunes Indochinois aux vêtements cossus sortaient d'une rutilante voiture sous titre temporaire comme j'y arrivais. Frileusement emmitouflés, car il commence à faire sérieusement froid, d'autres étudiants annamites, mêlés à des Européens, y rentraient, leurs cahiers de cours sous le bras.

… aménagée pour …[mots illisibles] — dans des chambres à une ou deux places —, la Maison d'Indochine se prépare à recevoir cent quarante sept étudiants d'outre-mer, Français d'Indochine pour la moitié de l'effectif, Cochinchinois, Tonkinois ou Cambodgiens pour le reste. Le Laos ne s'y trouve pas encore représenté.

Le Cambodge, par contre, y figure en nombre plus important que par le passé. Accompagnant leur souverain, S.M. Norodom Sihanouk, dans son voyage en France, de nombreux Khmers sont venus cette année bénéficier de l'enseignement supérieur de nos écoles et de nos facultés.

Le Prince Ken… oi est parmi eux.

Il n'en coûte aux pensionnaires que huit cent cinquante francs par mois pour abriter leurs studieuses veilles dans une des confortables chambres aux larges baies, mille cinquante francs pour y être seuls, ce n'est évidemment pas cher! Moyennant trente cinq francs, un repas copieux peut d'autre part leur être servi dans le Pavillon central de la cite.

Étant donné ces conditions vraiment exceptionnelles, il y a naturellement beaucoup plus de demande d'admission qu'il n'est possible d'en satisfaire. L'Administration fait au mieux. C'est ainsi que beaucoup des élèves de l'École d'architecture d'Hanoï ont pu trouver place dans l'immense bâtiment des provinces françaises. Le Pavillon japonais, vide de Nippons pour l'instant, en a reçu également. Pour les autres, pour ceux qui ne cessent d'arriver, le Service des étudiants coloniaux du ministère de la France d'Outre-Mer essaie de se procurer des chambres bon marché en faisant appel aux particuliers.

Tâche ardue ! Je connais des étudiants français qui couchent, faute de logis, dans des commissariats de Police.

Et ce ne sont malheureusement pas les coloniaux en congé qui pourront héberger ces jeunes gens avides de se former à nos disciplines intellectuelles : ils sont déjà, eux-mêmes, pour la plupart, en surnombre dans leurs familles !

D'une façon ou d'une autre, la France leur fera place et il est réconfortant de voir que, même en cette période troublée, c'est à nous, d'un libre choix, que viennent ces futures élites.

Le flambeau de l'esprit brille toujours en France.

———————————

2006-2011 : rénovation financée par la fondation du patrimoine et la fondation Total
http://fondation-patrimoine.fondation-total.org/medias/projects/docs/projet_media_128_188.pdf

Aujourd'hui maison des étudiants de l'Asie du Sud-Est :

http://patrimoines.iledefrance.fr/sites/default/files/medias/2015/02/maison_des_etudiants_de_l_asie_du_sud-est.pdf